



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

Septembre 1976

07872

ASSISTANCE AU

CENTRE D'ETUDES INDUSTRIELLES DU MAGHREB (CEIM)

POUR DEVELOPPER SON SERVICE DE DOCUMENTATION
ET PERFECTIONNER LES CADRES QUI Y SONT EMPLOYES

(PRU 76/PPRS/APP/DP/REM/66/O72/11-11/12/B/12)

RAPPORT INTERMEDIAIRE DE

MADAME A. DAVID, Consultant de l'ONUDI

Pour la Collecte et la Diffusion des Informations

SUR LA DEUXIEME PHASE DE SA MISSION

TANGER 20 JUILLET - 31 AOUT

1976

SOMMAIRE

- 1 - INTRODUCTION : Objet de la deuxième phase de la mission
- 2 - RESULTATS DU TRAVAIL EFFECTUE AU CEIM A LA SUITE DE LA PREMIERE PHASE DE LA MISSION
- 3 - ETUDE DES CARACTERISTIQUES D'UNE BANQUE MAGHREBINE D'INFORMATIONS INDUSTRIELLES AU CEIM - ETUDE D'UN CADRE DE PROGRAMME DE REALISATION
- 4 - PROJET DE PROGRAMME EN 1977
- 5 - PROJET DE PROGRAMME EN 1978
- 6 - PROGRAMME A FAIRE ABOUTIR AVANT LA TROISIEME PHASE DE LA MISSION
- 7 - CONCLUSION - ETAT D'AVANCEMENT DE LA MISSION BUTS ET TACHES DE LA TROISIEME ET DERNIERE PHASE

ANNEXES

1 - INTRODUCTION

=====

Dans le cadre de ma mission (1) et en fonction des conclusions de la première phase (2) et du programme de travail proposé, la deuxième partie a eu pour objet :



- 1 - Examen des résultats du travail réalisé à la suite de la première phase
- 2 - Etudes avec un expert du CEIM des caractéristiques d'une banque maghrébine d'informations industrielles à partir des moyens du CEIM et d'un cadre de programme de réalisation en cinq ans.
- 3 - Sur la base de l'étude de la banque, préparation avec les experts concernés et la direction du CEIM du programme de travail en 1977 et d'un projet de programme pour 1978, qui sera mis au point ultérieurement, en fonction des résultats de 1977, et des suites données à l'étude de la banque.
- 4 - Programme de travail à faire aboutir avant la troisième phase de la mission en Décembre 1976 en vue de préparer celui prévu pour 1977.

(1) Texte en annexe I
(2) Texte en annexe II

2 RESULTATS DU TRAVAIL DE SELECTION ET DE DIFFUSION DE L'INFORMATION EFFECTUE AU CEIM A LA SUITE DE LA PREMIERE PHASE DE LA MISSION

Rappelons que le programme de travail proposé à la suite de la première phase de la mission a été défini avec l'accord des responsables du CEIM concernés. Chaque tâche a fait l'objet d'une note explicative et descriptive et d'un entraînement du personnel appelé à la réaliser. Il s'agissait essentiellement là d'expériences destinées à tester l'efficacité de la réorganisation de la bibliothèque et à juger ce qui était faisable en matière de diffusion et de sélection avec les moyens tant matériels qu'intellectuels disponibles alors au CEIM.

Les résultats sont les suivants :

a) Sélection de l'information industrielle

. Identification des organismes extérieurs d'information

Le schéma-questionnaire a été envoyé aux centres maghrébins et étrangers retenus : 29 centres ont répondu : 5 algériens, 9 français, 6 marocains, 7 tunisiens, 2 internationaux. Faute de temps le fichier n'a pu être commencé.

. Sélection des informations dans les périodiques

Le travail a commencé avec l'aide des experts jusqu'en avril, date du départ de la stagiaire assurant cette tâche. Il n'a pas été poursuivi faute de personnel compétent disponible.

. Exploitation du contenu des rapports

Le travail commencé sur deux rapports qui devait être effectué par les experts du CEIM et confié à la bibliothèque n'a pu être réalisé faute de temps.

. Achat de documents : ouvrages - abonnement aux périodiques. Le choix préparé pour les périodiques a été réduit pour des raisons budgétaires mais sert de guide pour prendre de nouveaux abonnements.

b) Diffusion de l'information industrielle

. Diffusion sélective des informations aux experts

Le travail préparé a été très bien fait et à la grande satisfaction de tous, par la stagiaire qui en était chargée.

Il a cessé à son départ, coupant ainsi et la coopération des experts à la bibliothèque et leur source d'information régulière.

. Réponses aux demandes de renseignements

La méthode mise au point et testée avec l'équipe de la bibliothèque consistait à : rechercher méthodiquement des éléments de réponse dans la documentation existant au CEIM et à choisir les sources d'informations extérieures pour les compléter.

Pour une question importante posée à la bibliothèque par les experts, le résultat a été décevant car la bibliothèque faute de personnel disponible compétent n'a pu que recenser les sources dont elle disposait susceptibles de répondre. Le choix des sources extérieures à consulter n'a pas été fait selon la méthodologie

Liste des sources d'information

Le travail commencé sur les machines-outils a été très bien terminé par la stagiaire.

En conclusion les résultats du programme sont les suivants :

- les formes de diffusion et de sélection proposées répondent aux besoins, sont parfaitement réalisables avec les moyens du Centre à condition de prévoir à ces tâches suffisamment de personnel qualifié et motivé.

Une "intégration" des activités des experts à celle de la bibliothèque et vice-versa est indispensable à l'efficacité tant de la sélection que de la diffusion des informations.

3 - ETUDE DES CARACTERISTIQUES D'UNE BANQUE
MAGHREBINE D'INFORMATIONS INDUSTRIELLES
AU CEIM

ETUDE D'UN CADRE DE PROGRAMME DE REALISATIONS

3.1 Raisons de cette étude

Dans le vocable de Banque d'Informations, nous entendons un centre de transfert d'informations entre les sources où elles sont consignées et les personnes (ou les organismes) qui en ont besoin.

Nous donnons ainsi au terme Banque, un sens fonctionnel, et non pas le sens matériel, utilisé souvent pour désigner le stockage et l'exploitation de données (numériques ou factuelles) en ordinateurs.

Dans le cas présent, il s'agit essentiellement de transferts d'informations pour le compte des organismes maghrébins, destinées aux besoins du développement industriel provenant en priorité du Maghreb et si besoin est de sources extérieures au Maghreb.

En d'autres termes, donner par ce moyen, la possibilité à ces organismes de s'approvisionner facilement en informations intéressant le développement industriel adaptées à leurs problèmes et à leurs préoccupations.

Une telle banque d'informations s'inscrit dans les attributions du CEIM, figure dans ses statuts et a fait l'objet d'une décision de fait de son conseil en 1973.

C'est dans ce but que la première phase de ma mission a eu pour objet l'approche des besoins et des moyens en se basant sur l'expérience et sur les possibilités du CEIM et en faisant le diagnostic des moyens existants ou connus au CEIM.

Les conclusions (cf. annexe 1) étaient positives, le CEIM se prête tout particulièrement à la réalisation de cette Banque, du fait de son expérience du développement industriel du Maghreb, de sa connaissance des organismes maghrébins concernés, de son capital d'informations existant soit dans ses propres études, travaux, réunions, soit dans les documents collectés à sa bibliothèque.

De plus, cette banque est une suite logique des activités d'étude du CEIM, et un moyen de les valoriser.

Une étude précise de la banque est nécessaire, pour définir les besoins à satisfaire, la clientèle et les utilisations possibles des informations à fournir, les moyens nécessaires à mettre en place, les conditions de réalisation et de fonctionnement, les coûts et les conditions de financement.

Le programme proposé à la suite de la première phase avait pour but de tester les possibilités et les limites des moyens actuels.

Les résultats ont pleinement confirmé les conclusions de la première phase. Rappelons d'autre part que la nécessité de disposer de banque d'informations industrielles (dans la conception que nous lui donnons ici) a été inscrite dans les recommandations de la Conférence de LIMA, comme étant un moyen indispensable au développement industriel des pays jeunes pour :

les aider à connaître, à identifier et à choisir les procédés, les matériels, les techniques utiles et utilisables selon le contexte de chacun, et en conséquence pour les aider à prendre des décisions, et les aider à assurer un fonctionnement et un développement de ce qui a été réalisé.

Enfin, les travaux récents de l'ONU sur le transfert de l'information pour le transfert de la technologie vers les pays jeunes, et de la FMOI (Fédération Mondiale des Organisations d'Ingénieurs) sur les conditions et moyens de transfert de l'information pour l'industrie des pays arabes, ont confirmé l'utilité de "Centres de transits des informations" et la nécessité de les concevoir, les organiser, et les faire fonctionner sur la base des objectifs et de l'utilisation qu'en attendent les organismes des pays auxquels ils sont destinés.

3.2 Nature de l'étude - Conditions de travail

En fonction de ces recommandations et des données dont nous disposions, l'Etude a été conçue selon le processus suivant :

- Objectifs à assigner à la Banque compte tenu des possibilités du CEIM et des besoins connus
- Méthodes à utiliser et moyens à mettre en oeuvre pour atteindre ces objectifs
- Cadre de programme de réalisation en 5 ans
- Etude de faisabilité du projet

Les bases et les caractéristiques des objectifs et des méthodes ont été étudiées et définies au cours de cette mission, nous en rendrons compte ci-dessous. Pour ce faire, l'étude des objectifs a été faite en coopération par un expert du CEIM responsable de l'ensemble de l'étude de la Banque et moi-même. La définition a été arrêtée par le Directeur du CEIM après consultation de Madame BEAUCHET (1), du secrétaire général du CEIM et du responsable de la documentation.

Les méthodes et les moyens ont été définis sur la base des modalités d'identification des informations et d'analyse choisies par Madame BEAUCHET et décrits dans le compte-rendu de la première phase de sa mission.

Le cadre de programme a été étudié pour permettre d'exploiter d'abord ce qui existe au CEIM, dans le cadre de sa mission actuelle, et permettre en fonction des résultats d'élargir les moyens tout en suivant les objectifs fixés. De cette façon le programme 1977 peut servir d'étude de faisabilité du projet. Ce programme a été étudié en détail en se basant sur les techniques d'indexation et d'analyse, et sur la formation du personnel, mises au point et réalisées par Madame BEAUCHET. Le programme a été arrêté par le Directeur du CEIM, l'expert en charge de l'étude, et le responsable de la documentation. Il sera définitivement fixé à la fin de la troisième partie de ma mission en Novembre-Décembre 1976, en fonction des résultats du travail proposé à la suite de cette mission-ci.

3.3 Objectifs assignés à la Banque d'informations industrielles du CEIM

Nous entendons par là définir : la nature des informations que la banque pourra offrir, les organismes pour lesquels elle travaillera, les possibilités d'utilisation des informations disponibles pour les différents types d'organismes considérés, les produits et services à offrir en conséquence. Cette démarche est la même que celle de toute étude d'activités industrielles : quelle spécialité est-il possible de choisir - quel est le marché possible - quels produits et services peuvent être offerts à ce marché, compte-tenu des besoins, de la concurrence, des prix de vente possibles.

(1) L'assistance au CEIM est de 2 experts : Madame BEAUCHET - Madame DAVID

3.3.1 Nature des informations à offrir

Elles sont représentées sur le schéma A ci-joint. Nous avons choisi : les secteurs d'activité intéressant la banque susceptibles d'être traités par le CEIM

- pour chacun, les aspects sous lesquels les informations seront collectées, en se plaçant dans le contexte de l'industrie, c'est-à-dire du processus de fabrication distinguant de ce fait les activités qui se situent en amont de la réalisation de celles qui se situent en aval (zones A1 et A2 du schéma A),

- les domaines de connaissance ou d'activités sur lesquels repose ou dont dépend le développement industriel : installations d'usine-infrastructure-environnement-développement technologique-connaissances fondamentales (géographie économique, données économiques globales, politique économique, coopération, intégration). (Zones portant des hachures sur le schéma A).

Le choix a été effectué à partir du Thésaurus de l'ONUDI, en tenant compte des possibilités du CEIM et des besoins du Maghreb, à la lumière de son expérience de huit années d'études sur des problèmes industriels propres à cette zone. Le Thésaurus de l'ONUDI a fourni une excellente nomenclature de tous les aspects industriels de pays en développement et a permis aussi d'identifier les besoins de la même façon (dans la conception et dans les termes) que l'identification des informations à consigner dans la banque, assurant ainsi un ajustement de l'outil à son utilisation.

3.3.2 Organismes auxquels s'adressera la banque (Schéma C)

Les organismes concernés par le développement industriel sont, outre les entreprises industrielles, les administrations dont les responsabilités sont liées à l'industrie, les centres de recherche sur des sujets intéressant le développement industriel, et enfin les établissements d'enseignement et de documentation qui se préoccupent directement ou indirectement de ce domaine.

Chacune de ces catégories a cependant des préoccupations différentes en cette matière du fait de la différence de leur raison d'être, et par suite de leurs objectifs. Ils auront par conséquent des besoins différents en informations industrielles. En effet :

- . les entreprises qu'il s'agisse d'institutions publiques ou privées, et quelque soit le pays de la zone maghreb où elles se trouvent, ont pour but de produire ou de distribuer des biens ou des services pour les vendre
- . les administrations ont pour but de faciliter et de contrôler la production, la distribution, la vente de ces biens et services, dans l'objectif du développement national et plus précisément de la politique de leur pays, et de son programme de planification

- . les centres de recherches, qu'il s'agisse de recherches à caractère technique, scientifique, économique, social, ont pour but de créer de nouvelles connaissances, ou de trouver des applications nouvelles aux connaissances existantes en se situant bien entendu dans le cadre des objectifs de leur pays et de leurs ressortissants (les organismes dont ils dépendent ou pour lesquels ils travaillent).
- . les établissements d'enseignement ou de documentation et d'information ont au contraire pour but, et pour rôle, de transmettre des connaissances existantes à ceux qui en ont besoin tant pour améliorer leurs aptitudes professionnelles, que pour exécuter les tâches qui leur sont confiées.

En distinguant les utilisateurs pour lesquels la banque travaillera, par leurs objectifs essentiels qui commandent le choix des informations utiles à fournir, nous n'avons pas à faire de distinction fondamentale entre les structures, les statuts, les nationalités, et nous nous trouvons ainsi logiquement dans un cadre régional: les informations collectées sont celles utiles à la région, c'est-à-dire à l'ensemble des pays qu'elle couvre. Far contre la distribution de ces informations devra être adaptée à leur finalité, c'est-à-dire à l'utilisation qu'en feront les utilisateurs de la banque et qui dépend en premier lieu de la nature de l'organisme, en second lieu du pays où il se trouve, et enfin de son domaine d'activité.

Nous sommes alors amenés, à étudier et définir pour chacune de ces catégories d'organismes, les finalités ou utilisations possibles, des informations collectées par la banque.

3.3.3 Utilisations possibles par ces organismes des informations disponibles à la banque : cf schéma B.

Pour chacune des catégories, nous avons défini, à partir de leurs objectifs fondamentaux, les fonctions essentielles. Pour chacune de ces fonctions, nous avons indiqué les types d'informations que la banque pourrait fournir à partir de son fonds. Pour cela, le choix a été fait à partir du schéma A, des informations qui seraient disponibles à la banque et sur la base de l'expérience du CEIM. Sur le schéma B ci-joint, nous représentons chacune de ces finalités ainsi que les informations susceptibles d'être fournies dans chaque cas.

3.3.4 Produits et services à offrir pour satisfaire aux besoins d'utilisation

Nous nous sommes placés sur la même ligne directrice que celle de toute l'étude : la destination des informations transmises, c'est-à-dire leurs destinataires et l'usage qu'ils veulent en faire.

Notre préoccupation est alors très semblable à celle de toute industrie : sous quelle forme, selon quelle modalité, fournir les produits ou les services que l'on diffuse pour qu'ils répondent au mieux aux besoins et aux possibilités d'utilisation de la clientèle visée, c'est-à-dire au marché sur lequel on se place.

Les modalités de diffusion de l'information sont diverses, et se différencient :

- d'une part, par le stade de préparation, selon que les produits sont élaborés à l'initiative de la banque et diffusés à ses clients (ou tout au moins aux tranches de clientèles intéressées) ou au contraire préparée au fur et à mesure des demandes de leurs clients, et selon la nature de la demande.
- d'autre part, par la forme : étude, monographie ou mise au point, fourniture de données numériques ou factuelles, indication de documents (bibliographies en termes documentaires), d'organismes contenant ou disposant des informations recherchées.

Sur cette base, nous avons distingué cinq modalités différentes de diffusion : cf schéma C

- Etude à l'initiative du CEIM et diffusée par le CEIM à la tranche d'utilisateurs visés par cette étude
- Diffusion périodique d'informations afin d'informer sur la conjoncture ou de donner une situation.
- Etude à la demande d'un client et diffusée à ce client seul
- Fourniture d'informations à la demande d'un utilisateur, pour ses besoins propres
- Orientation d'un demandeur vers les sources (documents ou organismes) d'informations qu'il recherche

Cette fonction se situe en complément de la précédente dans le cas où le CEIM n'a pas la possibilité de fournir les informations recherchées.

Chacune de ces modalités de diffusion nécessite des modalités de préparation très différentes (temps de préparation, qualification du personnel, moyens à utiliser) et répond à des utilisations différentes.

Une telle distinction permettra donc d'identifier, pour chaque utilisation possible, les modalités de diffusion adéquates et planifier la réalisation en fonction des moyens dont disposera le CEIM, et de l'importance pour le développement industriel des pays intéressés par la banque des informations ainsi diffusées.

Nous indiquons ces modalités sur le tableau B (clientèle et utilisations visées par la banque) et donnerons la planification de la réalisation au chapitre suivant (cadre de programme de réalisation).

Le choix a été fait en nous appuyant sur notre expérience du goût et attitudes des utilisateurs en général, et des organismes intéressés des pays du Maghreb en particulier.

Précisons que le souci essentiel est de s'adapter à la demande à la fois pour la comprendre et pour la satisfaire au mieux tant des possibilités du demandeur que de celles du CEIM.

Rappelons enfin que le tableau B représente l'ensemble des destinataires, des utilisations possibles, et des modalités de diffusion pour le projet de la banque, en tant que telle, sans nous préoccuper encore (ce sera l'objet du chapitre suivant) des étapes et des conditions de réalisation.

3.4 Methodes à utiliser et moyens à mettre en oeuvre pour atteindre ces objectifs

Nous venons de définir la nature, les buts, et les opérations que devait effectuer la banque. Précisons maintenant comment elle pourrait les réaliser, c'est-à-dire par quelles méthodes et à l'aide de quels moyens.

Il s'agit là encore d'opérations assimilables à celles de toute entreprise industrielle, sa tâche est de fabriquer ou de transformer à partir d'une matière première ou de produits semi-finis.

Dans notre cas, la matière première est constituée par les sources des informations à fournir, c'est-à-dire par les différents documents où elles sont consignées et par les différents organismes qui en détiennent. Les produits semi-finis sont les collectes et l'identification de ces sources sous forme d'annuaires, de fichiers manuels ou automatiques (accessibles sur place ou à distance par les réseaux de téléinformatique) de bibliographies toutes faites ou sur mesure, périodiques ou non. Ces produits semi-finis sont fournis par les organismes spécialisés dans l'identification et la collecte des sources d'information : bibliothèques, centre de documentation bibliographique.

Et de même que pour l'entreprise, il appartient à la banque :

- de choisir les sources qu'il lui faut explorer et les semi-produits qu'elle a avantage à se procurer plutôt qu'à recourir aux sources elles-mêmes.
- de choisir la méthode d'identification des informations contenues, et les moyens de les regrouper, afin de les retrouver quand on en a besoin
- de définir les méthodes de fabrication des produits et des services à offrir à sa clientèle.
- de caractériser les moyens de travail nécessaires, tant en personnel qu'en matériel.

3.4.1 Choix des Sources (cf. tableau B)

A cet effet, nous avons tout d'abord identifié, pour chacune des utilisations possibles retenues (cf. tableau B) les types de documents et d'organismes ayant la meilleure chance de contenir des informations fiables pour cette utilisation. Ces indications sont portées sur le tableau B, face à chacune des utilisations.

Cet ensemble met en évidence :

/schéma D

- la variété des sources à **prendre** en considération: nous les résumons sur le
- l'utilité de chacune par rapport à la destination des informations contenues
- la nécessité de puiser à plusieurs sources, variant selon la finalité, pour fournir les informations utiles à la clientèle de la banque.

Il permet :

- de choisir pour chaque type de documents, ceux qu'il est nécessaire de collecter et de traiter au CEIM, à cause de leur valeur d'utilisation et les moyens d'accès à prévoir pour les autres d'après les objectifs de la banque
- de préciser les organismes qu'il est utile d'identifier et de connaître au CEIM pour pouvoir les consulter le cas échéant.

C'est sur cette base que nous avons opéré les choix en ayant présent à l'esprit que la banque doit disposer et transférer en priorité des informations provenant du Maghreb.

A cet effet, nous avons indiqué :

pour chacun des types de documents utiles comme sources d'informations :

- ceux qui sont à collecter au CEIM : leur objet et leur provenance (zone géographique et organisme émetteur)
- pour les autres les moyens d'accès
- Pour chacune des catégories d'organismes susceptibles d'être utilisées comme source d'informations :
- ceux qu'il convient de recenser au CEIM en précisant leur domaine d'activité et leur localisation
- les moyens d'identifier les autres

L'ensemble fait l'objet d'un guide de collecte (cf. Annexe IV)

Rappelons là encore que nous avons dans ce cas l'ensemble des sources d'informations nécessaires à la banque, telle qu'elle est définie dans ce projet. La réalisation de la collecte est fonction du planning de réalisation de la banque selon le cadre que nous proposons au chapitre suivant.

3.4.2 Méthode d'identification des informations et moyens de les retrouver

Il s'agit là de la conception et de l'organisation de la mémoire de la banque. Cette étude rappelons le, est menée par Madame BEAUCHET, en tenant compte de la nature et des objectifs de la banque, ainsi que des opérations à effectuer. Elle est présentée et expliquée dans le C. R. de mission de Madame BEAUCHET.

Soulignons que le caractère original et extrêmement intéressant de cette mémoire, est de reposer sur un cadre précis, représentatif des utilisations et de l'objectif de la banque, le Thésaurus de l'ONUDI et de prévoir dans ce cadre, différents niveaux d'accès, selon le type de source à traiter (c'est-à-dire la nature et le volume d'informations contenues) et selon la destination des informations traitées. Ainsi que Madame BEAUCHET l'explique dans son rapport, les voies d'accès prévues sont :

- le rangement pur et simple des documents dans l'un des domaines du Thésaurus
- un fichier thématique des informations caractérisées par rapport aux thèmes de premier niveau dans le Thésaurus
- un fichier thématique inversé, pour tous les mots-clés du Thésaurus réalisé par le système SELECTO.

Il nous appartenait de préciser pour chaque type de documents le mode de traitement à adopter. Nous l'indiquons sur le guide mentionné ci-dessus (Annexe IV).

Un autre aspect non moins important de cette mémoire, telle qu'elle est conçue, est de permettre sans modification du cadre et des voies d'accès, une évolution des besoins de la banque et une évolution des moyens d'accès, en particulier l'automatisation.

3.4.3 Méthodes d'élaboration des produits et services à offrir

Nous ne les avons pas définies dans le cadre de cette étude générale, pour plusieurs raisons :

- un travail préliminaire avait été fait lors de ma mission concernant la méthode de recherche des informations
- la méthode dépend du produit ou du service final dont les choix seront à faire dans le cadre du programme.

Mais par contre, nous avons précisé dans le programme 77, pour lequel ces choix ont été faits, les modalités de travail.

En fait, la fourniture par la banque d'informations adoptées à l'utilisation que l'on en fera, implique une suite d'opérations tout à fait comparables au processus de fabrication de biens ou de services par une entreprise. Les unes sont en amont de la fabrication proprement dites, nous les désignons par input. Les autres sont afférentes à la production et à la diffusion, nous les désignons par output.

Enfin, il convient de mettre en oeuvre des opérations de gestion.

Nous avons regroupé sur le tableau A, ci-contre, ces différentes opérations dans leur ordre séquentiel.

L'exécution de chacune nécessite des moyens en personnel, et des moyens matériels.

3.4.4 Moyens en personnel

Les moyens matériels concernent essentiellement la mémoire. Ils sont par la suite étudiés par Madame BEAUCHET. Avec elle, nous avons esquissé une planification de leur mise en place. Elle est indiquée au chapitre suivant.

Nous indiquons sur le tableau ci-joint (tableau C) les qualifications nécessaires aux différentes tâches ; celles qui concernent l'analyse et l'entrée dans la mémoire ont été définies par Madame BEAUCHET.

DISTRIBUTION DES OPERATIONS
SELON LES RESPONSABILITES ET
LES QUALIFICATIONS

OPERATIONS					
<u>A. GESTION</u>	Direction CEIM	Conception et Coordinat.	Spéciali- sation	Technique, documentai re	Tâches manuelles
1. Définition de la politique d'action	X	X			
2. Planification du programme		X			
3. Contrôle du déroulement général des opérations		X			
4. Information des utilisateurs existants et potentiels		X	X	X	
5. Relations avec les utilisateurs et les fournisseurs d'informations		X			
6. Budget	X	X			
7. Exécution des tâches matérielles					X
<u>B. INPUT</u>					
<u>1. Documents</u>					
1.1. Repérage des doc. à collecter				X	
1.2. Choix des doc. à collecter		X	X		
1.3. Acquisitions					X
1.4. Enregistrement					X
1.5. Traitement bibliothéconomique				X	X
1.6. Analyse			X		X
1.7. Indexation			X		
1.8. Rangement				X	X
<u>2. Organismes et Spécialistes</u>					
2.1. Repérage				X	
2.2. Choix		X	X		
2.3. Enquêtes			X		
2.4. Etablissement des rapports d'enquête			X	X	
2.5. Constitution de dossiers				X	
2.6. Etablissement des fichiers				X	
2.7. Rangements				X	X

OPERATIONS					
<u>C. OUTPUT</u>	Direction CEIM	Conception et Coordinat.	Spéciali- sation	Technique documentai re	Tâches manuelles
<u>1. Diffusion périodique</u>					
1.1. Choix des sujets		X	X		
1.2. Définition et contrôle du planning d'exécution		X			
1.3. Sélection des doc.			X	X	
1.4. Elaboration du produit documen- taire :					
- Bibliographie signalétique				X	X
- Bibliographie analytique				X	X
- Notes d'information		X	X		
- Synthèses			X		
- Etudes de mise au point, etc...			X		
1.5. Contrôle du produit documentaire			X	X	
1.6. Edition		X			
1.7. Exécution matérielle de la diffusion					X
<u>2. Etudes à l'initiative du CEIM et Etudes à la demande des utilis- ateurs</u>					
2.1. Choix des thèmes des études à l'initiative	X	X	X		
2.2. Définition des termes de référence des études à l'initia- tive et à la demande		X	X		
2.3. Recherche des sources d'infor- mations utiles			X	X	
2.4. Exploitation des sources			X		
2.5. Rédaction			X		
2.6. Examen et approbation		X			
2.7. Exécution des tâches matériel- les					X
<u>3. Réponses aux questions</u>					
3.1. Identification du besoin			X	X	
3.2. Formulation dans le langage du système			X	X	
3.3. Recherche des informations utiles				X	
3.4. Exploitation de ces informations			X		
3.5. Communication de la réponse			X	X	X

OPERATIONS					
	Direction CEIM	Conception et Coordinat.	Spéciali- sation	Technique documentai re	Tâches manuelles
4. <u>Orientation</u>					
4.1. Identification du besoin			X	X	
4.2. Formulation dans le langage du système			X	X	
4.3. Choix des sources utiles			X		
4.4. Indication des sources			X	X	
5. <u>Communication des documents</u>					
1. Identification du document				X	
2. Recherche du document					X
3. Communication du document				X	
4. Prêt du document				X	
5. Contrôle du prêt					X
6. Reproduction de tout ou partie du document					X
7. Remise ou envoi de la reproduc- tion					X

3.5. Etude d'un cadre de programme de réalisation

La réalisation d'un tel projet de banque maghrébine d'informations industrielles dont nous venons d'indiquer les caractéristiques, exige bien entendu, une mise en place progressive, basée sur l'expérience de fonctionnement, sur les moyens de travail progressivement accumulés, enfin et surtout sur les directives du conseil du CEIM.

C'est pourquoi, nous donnons par le tableau ci-dessous (tableau D) non pas un plan ou un programme de réalisation, mais un cadre. Il est destiné à montrer l'ordre suivant lequel les décisions sont à arrêter, et à donner une idée d'une progression logique dans la réalisation de la Banque.

3.5. Etude d'un cadre de programme de réalisation

La réalisation d'un tel projet de banque maghrébine d'informations industrielles dont nous venons d'indiquer les caractéristiques, exige bien entendu, une mise en place progressive, basée sur l'expérience de fonctionnement, sur les moyens de travail progressivement accumulés, enfin et surtout sur les directives du conseil du CEIM.

C'est pourquoi, nous donnons par le tableau ci-dessous (tableau D) non pas un plan ou un programme de réalisation, mais un cadre. Il est destiné à montrer l'ordre suivant lequel les décisions sont à arrêter, et à donner une idée d'une progression logique dans la réalisation de la Banque.

3.54 CADRE DE PROGRAMME DE REALISATION

TABLEAU 1

	1977	1978	1979	1980	1981
<p><u>OBJECTIFS</u></p> <p>Domaine de l'information à diffuser</p> <p>Organismes et utilisations (par l'organisme) visés par les informations diffusés.</p>	<p>(1) Industries métallurgiques mécaniques</p> <p>électriques électroniques</p> <p>o Domaines précédemment étudiés par le CEM pour ses études</p>	<p>(1) Mines</p> <p>(3) Textiles</p> <p>(4) Industries chimiques</p> <p>o Administration centrale</p>	<p>(1)+(2)+(3)+(4)</p> <p>+</p> <p>(5) Industries alimentaires</p> <p>(6) Bois - Papier - cuir</p> <p>o Administration centrale</p> <p>o Entreprises</p> <p>o Organismes de recherche etc.</p>	<p>(1)+(2)+(3)+(4)+(5)+(6)</p> <p>+</p> <p>(I)</p> <p>(7) Construction</p> <p>autres industries</p> <p>o Administration centrale</p> <p>o Entreprises</p> <p>o Organismes de recherche</p> <p>o Organismes de documentation</p>	<p>(1)+(2)+(3)+(4)+(5)+(6)+(7)</p> <p>+</p> <p>(I)</p> <p>autres industries</p>

	Administration centrale	Entreprises Organismes de documentation	Organismes de documentation	Universités Enseignement supérieur.
Modalités de Diffusion				
<u>Administration cent.</u>				
• Etudes	E E R O O	E R O	E R O	E R O
• Réalisation Mise en place		R	E R	E R
• Contrôle Surveillance		O	R O	R O
• Aide	R	R	R	R
• Conjoncture	E	E DP	E DP	E DP
<u>Entreprises</u>				
• Décision		E R O	E E R O	E E R O
• Etudes recherche		R O	R O	R O
• Réalisation		R O	R O	E R O
	E	E	E	E

conjoncture

Organismes de recherche

- Décision R R
- Réalisation études ou recherche E R D C O
- Conseils R
- Conjoncture DP

Organismes de documentation

- Collecte R O R O
- Diffusion R O R O

Université
enseignement supérieur

- Choix R O
- Réalisation
- Coopération

Information des
utilisateurs

(Existants ou
potentiels)

- Administration
centrale

- Entreprises

- Organismes de
documentation

- Organismes de
recherche

Présentation des
possibilités

Enquêtes de besoin

Proposition aides

Diffusion
périodique
Notice sur le Centre
Colloque

Enquêtes de besoins

4. PROJET DE PROGRAMME 1977

Le programme proposé ci-joint est conçu pour répondre aux objectifs suivants, définis par la Direction du C.E.I.M. :

- Exploiter méthodiquement les documents et les sources d'information existants au C.E.I.M. Cette exploitation a démarré à la suite de la première phase de la mission BEAUCHET-DAVID (1).
- Tester à l'échelle actuelle (avec les moyens actuels du C.E.I.M.) le projet de la Banque Maghrébine d'Information Industrielle, et réaliser ainsi une étude de faisabilité de ce projet.
- Entraîner les spécialistes du C.E.I.M. à coopérer et à travailler à cette Banque pour les tâches nécessitant de comprendre le contenu des informations traitées et l'utilisation qui en sera faite.

(1) 2.000 ouvrages ont été classés, répertoriés, identifiés, classifiés.
Un fichier par thèmes, de 14.000 fiches a été réalisé.
100 collections de périodiques ont été triées, classées, enregistrées, rangées.

PLAN DU PROJET DE PROGRAMME 1977

4.1. TACHES D'INPUT : collecte des sources - choix des voies d'entrée dans le système

4.1.1 Principes de base

4.1.2 Programme d'input

- documents à collecter
- organismes à recenser
- voies d'entrée à adopter

4.1.3 Commentaires et explication du programme

- documents à collecter
- organismes à recenser

4.2. TRAVAUX D'EXPLOITATION DE L'INPUT EN VUE DE L'OUTPUT

4.2.1 Principes de base

4.2.2 Programme d'exploitation de l'input

- 4.2.2.1 Travaux à l'initiative du C.E.I.M. pour ses propres besoins
- 4.2.2.2 Travaux susceptibles d'être exécutés pour les Ministères des pays membres, à leur demande

4.3. MOYENS NECESSAIRES

4.3.1 Nature des moyens

4.3.2 Moyens en personnel

- 4.3.2.1 Pour les travaux d'input
- 4.3.2.2 Pour les travaux d'exploitation de l'input
- 4.3.2.3 Commentaires sur les moyens en personnel

4.3.3 Moyens matériels (cf. rapport de Madame BEAUCHET)
Tableaux des matériels à utiliser

4.4. MODE D'EVALUATION DU COUT DU PROGRAMME 1977

4.1. TACHES D'INPUT : Collecte Voies d'entrée dans le système

4.1.1 Introduction : Principes de base

Les sources d'informations, utiles à acquérir ou à identifier pour fournir les informations prévues dans le plan général de la Banque Maghrébine d'Information Industrielle (cf. plan 1.2) sont des documents et des organismes.

Rappelons que le système d'accès aux informations, conçu au C.E.I.M. par Madame BEAUCHET, prévoit trois voies d'entrée :

- . sélecto
- . thématique
- . classement pur et simple par grands domaines.

Le choix de la voie à adopter pour chaque type de documents dépend :

- a) des caractéristiques et impératifs de chacune des voies telles qu'elles ont été définies par Madame BEAUCHET
- b) du programme et des conditions d'utilisation prévues pour les informations à entrer dans le système (cf. plan 1.2).

C'est en fonction de ce double impératif qu'un "Guide de collecte et d'entrée" a été établi, dans lequel, pour chacun des types de documents et d'organismes prévus sur le plan général (plan 1.2), il est précisé :

- . l'objet
- . la provenance de la collecte (pays et organismes émetteurs)
- . la voie d'entrée à emprunter dans le système C.E.I.M.
- . les moyens d'identifier ou d'acquérir les documents non collectés au C.E.I.M. (cf. "Guide de collecte" - 1.3).

./...

4.1.2 Programme d'input

Le programme ci-dessous est établi sur cette base en fonction :

- . du planning des objectifs proposés pour 1977 et 1978 dans le projet de Banque
- . du projet d'exploitation de l'input en 1977 et 1978 (cf. chap. 1.2 et programme 1978)
- . de la priorité dans la collecte et l'entrée, résultat des utilisations possibles des documents, telles qu'elles sont données sur le plan général (plan 1.2).

PROGRAMME INPUT

1977

A. DOCUMENTS

Priorité	Nature	Collecte (i)		Thématique	Entrée dans le système	
		Antérieure	en 1977		Sélecto	Dossiers ou collections
3	Ouvrages de base	X	néant	effectuée en 1976	Ouvrages antérieurs rangés sous les classes 02-13-14-15-16-22-29-35-36-37-38	Periodiques de 77; 46 collections
3	Manuels	X	néant		Articles choisis dans les périodiques de 1977 ~ 450 articles Les collections antérieures ~ 200	Periodiques antérieurs Collections effectuées en 76
4	Periodiques	X	36 Magreb (voir 10 Etrangers) liste Annexe V		Séries annuelles des pays du Magreb. Documents	Periodiques antérieurs Collections effectuées en 76
2	Séries statistiques	X	Mise à jour pour les 4 pays du Magreb entre 4 et 8 documents	effectuée en 1976 pour les séries antérieures		Periodiques antérieurs Collections effectuées en 76
3	Textes législatifs	X	J.O. des 4 pays du Magreb		La réglementation sur les secteurs prioritaires dans le cadre du schéma	Collections : pour les J.O. dans leur dossier éventuellement
	Normes Brevets					

2	Congrès Séminaires	X	au Maghreb dans le cadre du schéma	effectuée en 76 pour les documents antérieurs	Congrès antérieurs 5	Dossiers par sujets
3	Catalogues de fouilles		des catalogues réalisés par les experts du C.R.I.M.		Congrès collectés en 77 nb. variable ~ 10	
	Etudes et recherches en cours					
2	Etudes extérieures aux CEIN et CPCH	X	effectuées au Maghreb ou sur le Maghreb Les thèmes indiqués au plan de collecte		Pour toutes les études collectées antérieurement ou collectées en 77 ~ 50-60	
1	Séminaires et études C.R.I.M. et C.P.C.M.	X	compléter la collecte existante pour avoir la collection complète		Tous les documents collectés	
1	Notes incrimées C.R.I.M.		Choisir au Sca Représentatives les notes		Les notes collectées à la bibliothèque	
2	Plans de développement	X	Mauritanie Index rétrospectif de la Direction du Plan Marocain		Tous les plans du Maghreb	

(1) Se reporter au guide des moyens d'accès pour préciser l'objet et l'origine de la collecte ainsi que le mode d'entrée.

B. ORGANISMES A RECENSER (1)

1977

Priorité	Nature	R E C E N S E M E N T S		F I C H I E R S	
		Existants	à entreprendre en 1977	Existants	à entreprendre en 77
1	Ministères		Pays du Maghreb		Dossiers Fichier alphabétique Fichier thématique
1	Entreprises	Dossiers de 600 enquêtes			pour 300 entreprises : fichier alphabétique et fichier thématique
1	Offices		Pays du Maghreb		Dossiers Fichiers alphabétiques Fichiers thématiques
2	Fédérations Syndicats		Pour les secteurs retenus en priorité, fédérations dans les pays du Maghreb		Dossiers Fichiers alphabétiques Dossiers thématiques
2	Laboratoires - Instituts et Centres de recherche		Pour les secteurs retenus sur le guide de collecte, organismes existants dans les pays du Maghreb		Dossiers Fichiers alphabétiques Fichiers thématiques
3	Bureau d'Etudes Ingénieurs Conseils	Informations au CEIM sur ceux qui ont travaillé pour le CEIM	Des organismes ayant travaillé pour le CEIM Des organismes maghrébins dont le CEIM peut avoir connaissance		Dossiers Fichiers alphabétiques Fichiers thématiques

2	Organisations inter-nationales	Renseignements épars et comptes-rendus des visites du personnel du C.E.I.M.	<ul style="list-style-type: none"> • Collecter les renseignements épars • ONUDI - CIA - ONU - IDCAS - OPCM - CAFRAD - BIT - UNCTAD - ECE - Organisations maghrébines ou intégrant la Maghreb 	Dossiers en cours Fichiers alphabétiques en cours	Dossiers Fichiers alphabétiques Fichiers thématiques
1	Organismes et systèmes de documentation	Renseignements recueillis sur une quarantaine d'organismes	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la collecte amorcée en 76 (cf. note) • Noter systématiquement les centres arrivant à la connaissance du CEIM intéressent le cadre d'intérêt 	Dossiers en cours Fichiers alphabétiques en cours	Terminer dossiers et fichiers Alimenter dossiers et fichiers

(1) En suivant les indications du guide de collecte.

Voir annexe V/2 précisions sur ces organismes

4.1.3 Commentaires sur le programme

A - Documents à collecter

- Ouvrages manuels :

- . Traitement Sélecto : il convient de ne pas entrer systématiquement en Sélecto tous les ouvrages rangés dans chacune des classes mentionnées, mais seulement ceux dont la qualité du contenu rend probable une utilisation suffisante pour justifier d'un traitement en Sélecto

- Périodiques :

- . Le tableau montre qu'il sont une source d'informations sur l'actualité, mais une source assez pauvre pour les études ou les réponses. C'est pourquoi l'effort de collecte ne sera pas prioritaire et l'intérêt portera, d'abord et avant tout, sur les périodiques maghrébins.

Pour les périodiques étrangers, l'on retiendra, pour 1977, les périodiques français du fait qu'un nombre important de collections existent, et que l'équipe actuelle ne s'informe pas en anglais.

Les articles à entrer dans le système Sélecto sont ceux dont les informations peuvent servir ultérieurement aux utilisations prévues, et dont la durée d'utilisation est longue, ce qui exclut les articles d'actualité.

- Textes législatifs :

- . Dossiers : il peut être utile de ranger systématiquement en dossiers spécifiques les textes propres à une exploitation prévue ou en cours

: les informations parues au J.O. concernant des organismes identifiés ou à identifier (cf. "Guide de Collecte") seront photocopiées et classées dans les dossiers de ces organismes.

./...

- Normes - Brevets :

- . D'après le tableau des sources d'informations, les utilisations possibles des informations tirées des brevets ne sont pas programmées en 1977 et nécessitent des connaissances qui ne permettent pas de les traiter en 1977 pour 1978.

- Congrès - Séminaires :

- . Seuls les congrès ayant lieu au MAGHREB seront collectés. Pour les connaître, s'adresser :

- à l'IDCAS
- au Centre de Documentation Nationale des Pays du MAGHREB

- Catalogue de fournisseurs :

- . Il s'agit de "récupérer" ce qui existe chez les experts et de regrouper les catalogues par domaines d'intérêt, selon les indications de la note méthodologique II.

- Etudes et recherches en cours au MAGHREB (dans le cadre du plan)

- . L'identification de tels travaux est très utile, ainsi que le plan des sources, mais aussitôt longue et difficile. D'autre part, à la suite de la conférence CASTARAB, il est possible que cette collecte soit faite par chaque pays par ses propres moyens.

Pour cette raison, nous remettons le démarrage d'une telle collecte en 1978.

- Etudes - Rapports :

- . Il serait utile d'entrer en relation avec le système CORE du PNUD, afin d'obtenir régulièrement la liste des études et programmes financés par le PNUD pour le MAGHREB. Une telle liste est possible grâce à l'organisation du système CORE.

- Note internes au C.E.I.M. :

- . Le choix sera fait avec l'aide des experts concernés.

./...

B - Organismes à recenser**Idées directrices :****- Base :**

- . Les organismes sont considérés, au même titre que les documents, comme sources d'information, et traités comme telles.

Une note méthodologiques précise les informations à recueillir à leur sujet - l'organisation des dossiers - leur classement - l'organisation des fichiers. (Note méthodologique III).

- . En 1977, les organismes à recenser sont maghrébins (national et international)
- . Pour certaines catégories d'organismes, une collecte systématique est à faire. Pour d'autres, il s'agit, en 1977, de préparer les dossiers et les fichiers et de les remplir au fur et à mesure que les informations parviennent.
- . Les organismes ne faisant pas l'objet du plan de collecte 1977, mais figurant dans le "Guide de collecte", sont à entrer dans les fichiers quand le Centre reçoit des informations à leur sujet (par les journaux, revues ou à l'occasion de visites).

- Ministères :

- . Recueillir auprès des experts les documents ou les informations qu'ils détiennent.

Compléter les dossiers par des appels téléphoniques ou à l'occasion de déplacements.

./...

- Entreprises :

. Exploiter, en priorité, les dossiers :

- des entreprises du secteur métallique, mécanique, électrique
- dans lesquels les informations sont suffisantes pour faire l'objet d'une fiche thématique.

- Offices :

- . La collecte des informations est à faire en même temps que celle des Ministères, les Offices dépendant en général des Ministères.

Les précisions sont à obtenir par enquête postale, directement auprès des Offices.

- Laboratoires - Instituts - Centre de Recherche :

- . Consulter avant l'enquête Monsieur SQALLI qui a établi un questionnaire et commencé une collecte auprès des laboratoires.

- Bureaux d Etudes - Ingénieurs Conseils :

- . Essayer de regrouper les noms et les renseignements que détient le C.E.I.M. sur les organismes avec lesquels il a travaillé.
- . Noter, au fur et à mesure qu'on les connaît, les organismes maghrébins ou ayant travaillé au MAGHREB dans le cadre de collecte.

4.2. TRAVAUX D'EXPLOITATION DE L'INPUT EN VUE DE L'OUTPUT

4.2.1 Introduction : Principes de base

Aucune diffusion à l'extérieur faite à l'initiative du C.E.I.M. n'est envisagé en 1977.

Toute activité possible de diffusion sera décidée par le Conseil du C.E.I.M.. Il s'agira alors de travaux définis par le Conseil lui-même et destinés à être diffusés aux administrations des quatre pays pour lesquels le C.E.I.M. doit travailler, ceci conformément à ses statuts. De tels travaux n'ayant pas encore été programmés en 1977, nous n'avons pas pu en tenir compte ici.

Cependant, la mise en place au C.E.I.M. du système d'accès aux informations aidera, dès 1977, à la recherche d'informations utiles pour de telles études, dans la mesure où elles concerneront les secteurs prioritaires en 1977 et 1978.

D'autre part, la définition du domaine d'intérêt d'une Banque Maghrébine d'Information Industrielle au C.E.I.M., et des possibilités d'utilisation selon des finalités visées est pour le C.E.I.M. un moyen d'aider son Conseil dans le choix de tels travaux.

Enfin, et à titre d'exemples concrets sur les possibilités du C.E.I.M., nous indiquons pour 1978 des travaux possibles de diffusion à l'initiative du C.E.I.M., à partir du schéma général d'utilisation (plan 1.2) en se basant sur les moyens du C.E.I.M. à la fin du programme 1977. Ces exemples peuvent également éclairer le Conseil du C.E.I.M. dans le choix d'études à entreprendre dès 1977.

Les travaux proposés pour 1977 ont pour but :

- de montrer fin 1977 par des exemples concrets la nature et la valeur des informations détenues par le C.E.I.M., grâce à ses études et à ses travaux
- de faciliter et préparer les travaux de diffusion réalisables en 1978 (sous réserve de l'accord du Conseil du C.E.I.M.)

./...

- d'entraîner le personnel aux tâches d'exploitation de l'input
- de rendre plus efficace les travaux et la qualité d'input réalisés en 1977 par l'expérience de l'utilisation de l'input
- d'intéresser le personnel aux travaux d'input en lui en montrant l'utilité
- de faire, grâce au programme de 1977, une étude de faisabilité du projet de Banque Maghrébine d'Information Industrielle
- éviter le risque de transformer le Centre en organisme de références bibliographiques, travail réalisé dans les pays membres, pour lesquels le C.E.I.M. n'a pas la vocation, qui réduirait en grande partie son potentiel, et ne permettrait pas l'étude de faisabilité du projet de Banque.

4.2.2 Programme d'exploitation de l'input

Nous distinguerons :

- les travaux à l'initiative du C.E.I.M., et pour ses propres besoins
- les services et travaux que le C.E.I.M. serait susceptible de fournir aux administrations des pays membres qu'il a mission de servir.

./...

POSSIBILITE D'EXPLOITATION DE L'INPUT EN 1977

4.2.2.1

TRAVAUX A L'INITIATIVE DU C.E.I.M. POUR SES PROPRES BESOINS

- Présentation de l'ensemble des études et séminaires du C.E.I.M.
 - . Rédaction sur chacun d'un condensé (digest) de 3 à 4 pages mettant en relief essentiellement :
 - le but de l'étude
 - les différents types d'informations contenues
 - . Réalisation d'une table alphabétique des matières de l'ensemble.
- Se reporter pour ce travail à la notice méthodologique rédigée par Madame DAVID au cours de la première partie de la mission (annexe du compte-rendu).
Ce travail permettra d'avoir une idée d'ensemble sur les informations obtenues dans les études, et constituera grâce à l'index matières détaillé une sorte de micro banques de données industrielles sur le MACHREB, propres au C.E.I.M.
- Etude de faisabilité du projet de Banque Maghrébine d'Information Industrielle
Les spécifications de cette étude seront définies avec le responsable du projet de Banque lors de la troisième phase de la mission : sur le projet terminé, et à la lumière du résultat des tests à effectuer avant la troisième phase.

- Continuation et exploitation des notes de synthèse existantes intéressant les produits extraits des usines exploitées au MAGHREB

Des notes de ce genre ont été réalisées par Monsieur LAKHADARI, elles seraient à continuer selon ses directives.

- Recensement de sources d'information pour le MAGHREB sur une activité intéressant les secteurs prioritaires en 1977

Il s'agit là du répertoire des principales sources d'information utilisables, telles quelles sont indiquées sur le plan d'ensemble (plan 1.2).

Le choix du thème est à fixer par le coordinateur du projet de Banque Maghrébine en fonction du programme envisageable pour 1978, et du nombre d'organismes (entreprises, administrations, instituts de recherche) pour lesquels ce travail pourrait servir.

Suivre pour ce recensement la méthode proposée, et s'inspirer de l'exemple réalisé par le Service Documentation sur les machines-outils à la suite de la première mission.

./...

2.2.2

TRAVAUX SUSCEPTIBLES D'ETRE EXECUTES POUR LES MINISTERES DES PAYS MEMBRES, A LEUR DEMANDE

En se référant aux modalités de diffusion, envisagées dans le plan d'utilisation (plan 1.2), nous distinguerons trois types de diffusion possibles :

Etudes

Réponses à des demandes de renseignements

Orientation vers des services d'information à la suite d'une demande.

- Etudes proprement dites

Rappelons, ainsi que nous l'indiquons en préambule, que les moyens d'information et de documentation dont disposera le Centre dès 1977, grâce à l'organisation du Service de Documentation, permettront de disposer des informations existantes (ou d'y accéder) pour des études concernant :

les secteurs prioritaires en 1977 : métallurgie, mécanique, industries électriques, ainsi que les domaines traités dans les récentes études, en particulier la sous-traitance.

- Réponses à des demandes de renseignements

Aucun effort du C.E.I.M. ne sera fait auprès des administrations pour les inciter à se renseigner auprès du C.E.I.M. Il sera possible, au C.E.I.M., avec les moyens dont il disposera, de fournir des réponses à des demandes de renseignements intéressant (cf. plan 1.2 et programme de collecte en 1977 - chapitre 1.2) :

• Sujets traités dans les précédentes études du C.E.I.M.

- Précisions ou renseignements à caractère technologique ou commercial sur les sujets traités dans ces études

- Dans des domaines prioritaires en 1977 pour la collecte et l'entrée des informations sur les industries métallurgiques, mécaniques, électriques, électroniques
 - Précisions ou renseignements à caractère technologique, commercial ou réglementaire (dans les pays du MAGHREB)
 - Synthèse sur des procédés classiques de fabrication
 - Adresses de fournisseurs
 - Caractéristiques de matériels
 - Bibliographies sur des travaux récents intéressant ces secteurs.
- Orientation vers des sources d'information

Pour des demandes de renseignements intéressant les secteurs prioritaires en 1977 et 1978, et sur lesquelles le Centre n'a pas encore les moyens de répondre.

4.3. MOYENS

Sources et moyens d'accès
Matériels
Personnel

4.3.1 Nature des moyens

Pour exécuter ce programme les moyens nécessaires sont :

des sources d'information

des moyens d'accès

des matériels

un personnel suffisant en nombre et en qualification.

- Les sources : sont traitées au chapitre 1.1

- Les moyens d'accès : sont étudiés par Madame BEAUCHET

- Les matériels : sont étudiés par Madame BEAUCHET. Nous reprenons seulement ici, pour mémoire, la liste des matériels nécessaires proposés par elle.

- Le personnel : nous indiquons ci-dessous pour les travaux d'input et d'exploitation de l'output, prévus en 1977, les niveaux de qualification. Le temps nécessaire à chaque tâche sera établi lors de la troisième mission, grâce à la mesure des temps prévue au programme de travail préparatoire à cette troisième phase.

4.3.2 Moyens en personnel

Nous indiquons dans les deux tableaux ci-dessous les niveaux de qualification nécessaires à chacune des tâches exécutées pour l'input et pour l'output. Un certain nombre de tâches d'input concernent le fonctionnement de la mémoire : elles sont étudiées par Madame BEAUCHET et décrites dans son rapport.

./...

4.3.2.1 Input

Les chiffres () indiquent le nombre approximatif de documents prévus en 1977.

Travaux cf. chap. 1.3.1	Répérage				Choix				Enquête				Acquisi- tions				Entrée, Circula- tion interne				Analyse				Indexation				Dossier Fichiers Rangemen			
	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV
Ouvrages - manuels																			x					x					x			x
Périodiques (50) et Articles (300)	x	x	x		x		x						x		x		x			x	x			x					x			x
Séries statistiques (4)													x		x					x	x			x					x			x
Textes législatifs (450)					x										x		x			x	x			x					x			x
Catalogues de four- nisseurs													x	x																		x
Etudes extérieures au CEIM	x		x		x		x			x			x		x		x			x	x			x					x			x
Séminaires et études CEIM & CPCM (50)									x				x							x	x			x					x			x
Notes internes CEIM	x				x																			x					x			x
Plans de développe- ment (4)															x		x			x	x			x					x			x
Ministères (24)									x	x		x																				x
Entreprises (300)																																
Offices (30)	x	x	x		x				x	x		x												x					x			x
Fédérations (10)	x	x	x		x				x	x		x												x					x			x
Laboratoires	x	x	x		x				x	x		x												x					x			x
Bureaux d'études (50)	x	x	x		x				x	x		x												x					x			x
Organisations inter- nationales (15)	x	x			x				x			x												x					x			x
Organismes de docu- mentation (150)	x	x	x		x				x	x		x												x					x			x

4.3.2.2 Exploitation de l'input

Travaux (cf. chap. 1.3.2)	Tâches				1				2				3				4			
	NIVEAUX				I	II	III	IV												
. Présentation de l'ensemble des études et séminaires du C.E.I.M.	x		x										x		x		x		x	x
. Etude de faisabilité du projet Banque	x		x			x	x		x								x			x
. Notes de synthèse sur les produits miniers	x		x			x	x		x		x						x		x	x
. Recensement des sources d'information	x	x				x			x	x	x							x		x
. Réponses à des questions		x	x			x	x					x					x			x

- 1 - Spécification et programme du travail
- 2 - Collecte des informations
- 3 - Etude - Rédaction - Contrôle ensemble
- 4 -- Frappe - Impression - Relecture.

4.3.3 Commentaires sur les moyens en personnel

Nous rappelons pour mémoire la signification des niveaux de compétence indiqués sur les tableaux, ainsi que les connaissances nécessaires pour les secteurs étudiés en 1977.

I - Coordination

Il s'agit du contrôle d'exécution et de réalisation du programme. Ce contrôle doit être assuré par la personne qui a établi et conçu le programme de la Banque avec le consultant, et est responsable du projet de la Banque.

II - Connaissance et expérience de l'ensemble des techniques documentaires pour le contrôle de l'input et l'exécution d'une partie des tâches d'input (cf. tableau ci-dessous).

Monsieur LILI a étudié avec les consultants la collecte des sources. Lui-même et Monsieur SLAUNA ont suivi des cours d documentation, effectué des stages et acquis une expérience sur place.

III - Compréhension du contenu de l'information traitée, et expérience des besoins des entreprises et des administrations susceptibles de les utiliser.

Le plan du contenu de la Banque (plan 1.1) indique les aspects sous lesquels sont traités les secteurs. En fonction de ce plan, les experts actuels du C.E.I.M. ont largement l'expérience des besoins des organismes destinataires de ces informations. Ils ont également dans leur ensemble les connaissances économiques, juridiques, commerciales et techniques nécessaires à l'input et à l'exploitation de l'output des secteurs métallurgie, mécanique, mines, textiles. Il manque un expert ayant les connaissances techniques ou commerciales nécessaires au secteur des industries chimiques, et peut-être également manque-t'on aussi de personne ayant les connaissances nécessaires en électrotechnique.

Dans la mesure où ces compétences ne pourraient être réunies en 1977 au C.E.I.M., les secteurs correspondants ne pourraient être traités. Cela ne changera, ni ne modifiera en rien l'intérêt et les objectifs du programme 1977, mais réduira seulement les possibilités du programme 1978.

./...

IV - Il s'agit du personnel d'exécution, ayant une formation de base au-dessus du baccalauréat, et ayant reçu un entraînement aux tâches confiées.

Ces compétences existent actuellement au C.E.I.M. en grande partie.

A la faveur des tests prévus, l'on chiffrera la quantité de travail possible en 1977, avec le personnel dont on disposera.

4.3.3.1 Pour chacun des travaux, l'association de plusieurs niveaux de compétences est nécessaire. Cependant, et ceci ne figure pas encore sur le tableau, le temps à consacrer à chaque catégorie varie selon les travaux, et pour chacun selon les tâches.

La nécessaire association de compétences ainsi que la variété des travaux, exigent une coordination efficace de l'ensemble. Cette coordination sera facilitée par des moyens visuels (plannings...).

INPUT :

- Les temps unitaires de repérage et de choix des sources (documents et organismes) sont faibles
- Les enquêtes prévues ici, sont réalisées par téléphone, par lettre, dans les documents du C.E.I.M. ou à l'occasion de visite. Il n'est pas prévu en 1977, et pour l'input de déplacements spécifiques pour l'input (I).
- Le volume de travail des postes II (techniques documentaires) et IV (constitution matérielle des dossiers et des fiches, rangement) est très important. Une aide efficace à Monsieur SLAUNA est indispensable.

(I) Une exception pourrait être faite pour la MAURITANIE.

./...

OUTPUT

- Etude de faisabilité. Cette étude repose essentiellement sur le responsable du projet.
Les temps de collecte sont ceux nécessaires à relever le temps passé aux différentes tâches et à faire des commentaires sur les possibilités et les conditions de réalisation.
- Recensement des sources d'information. L'essentiel du temps à passer revient au niveau II; Il y a ainsi par ce travail une opportunité d'intéresser directement les documentalistes, en leur faisant utiliser leur travail d'input. C'est une des raisons pour lesquelles nous proposons de tels recensements.

GESTION

Les tâches afférentes à la gestion sont, outre le choix et le contrôle des opérations d'input et des travaux d'exploitation de l'output :

- la fourniture des éléments de budget au service administratif et à la direction du C.E.I.M.
- la planification et le contrôle du programme
- l'information des utilisateurs en l'occurrence, essentiellement les organismes administratifs des pays membres du C.E.I.M.
- les relations avec des fournisseurs d'informations.

4.3.4 Moyens matériels

L'étude de ces moyens est faite par Madame Beauchet.

Les moyens nécessaires en 77, sont, en distinguant ceux qui existent déjà, des moyens à acquérir :

OPERATIONS	MATÉRIEL									
	EXISTANT								A ACQUÉRIR	
	Téléphone	Telex	Registres	Cardex	Fichiers	Selecto	Rayonnages	Offset	Armoires d,s.	Photocopieuse
GESTION	X	X								
INPUT	X	X	X	X	X	X	X		X	
OUTPUT	X	X			X	X		X		X

4.3.5 Mode d'évaluation du coût du programme

Le calcul du coût consiste à chiffrer celui de chacun des moyens à payer en 1977, c'est à dire :

- l'achat de documents
- le salaire du personnel affecté à ces tâches, ou pour ceux qui y travaillent à d'autres activités du C.E.I.M., la part de leur temps (exprimé en salaire) consacré à ces tâches
- l'achat de matériels
- la part des frais généraux du C.E.I.M. affecté aux activités de documentation (immeuble, téléphone, courrier, photocopie...).

Les coûts de ces postes sont calculables par le service administratif, à partir de données que doit lui fournir le coordinateur de la documentation : prévision d'achats de documents (cf. tests proposés au chapitre 1.1.4), affectation du personnel aux tâches d'input et d'output, et de gestion. Cette répartition n'est pas encore faite.

Aussi donnons-nous seulement ci-joint un cadre pour le calcul.

5. PROJET DE PROGRAMME 1978

5.1. IDEES DE BASE : limites du projet

- Ce projet est basé sur le projet du programme de la Banque.
- La réalisation dépendra : de l'expérience faite en 1977, de la richesse de l'input, et des suites données au projet de Banque.
- En donnant cependant dès maintenant un projet de programme, nous voulons essentiellement montrer par des exemples ce qui serait possible de proposer en 1978 comme produits et services d'output, grâce au travail effectué en 1977.
- Montrer en particulier la possibilité pour le C.E.I.M. de répondre à une partie des besoins des entreprises en informations, en leur rendant accessibles les moyens d'information du C.E.I.M.
Toutefois, les conditions même d'accessibilité (gratuité, paiement des services, intervention de l'administration....) ne sont pas envisagées dans ce projet.
- Démarrer une coopération avec des centres de documentation fichés au C.E.I.M. qui aura alors des services à offrir en échange.

Pour ces raisons, le projet porte essentiellement sur des exemples de produits de diffusion possible.

5.2. POSSIBILITE DE DIFFUSION

Voir tableau pages suivantes.

./...

2 - POSSIBILITE DE DIFFUSION

Panorama des possibilités de travaux d'output
compte-tenu de la nature des moyens prévisibles en 1978 au C.E.I.M.

POUR LES ENTREPRISES

1. Etude de conjoncture sur les débouchés dans un des secteurs prioritaires en 1977
2. Etude comparative des caractéristiques de matériels et matériaux intéressant les entreprises des pays du MAGHREB dans l'un des secteurs prioritaires en 1977. Etude destinée à guider des choix, à situer une fabrication face aux produits concurrents
3. Etude comparative sur l'évolution de la réglementation dans les pays du MAGHREB sur un ou plusieurs des aspects étudiés au C.E.I.M.
4. Etude de conjoncture sur un marché dans un des secteurs étudiés au C.E.I.M.
5. Etude de synthèse sur l'encouragement de l'état aux investissements dans les différents pays
6. Mise au point sur l'état d'une industrie (étudiée au C.E.I.M.) dans un ou plusieurs des pays du MAGHREB.

./...

POUR L'ADMINISTRATION CENTRALE

TRAVAUX A LA DEMANDE

Le C.E.I.M. disposera de moyens d'information pour exécuter des études sur les sujets suivants :

- Aperçu, panorama et physionomie en 1976, sur certains secteurs industriels dans les pays du MAGHREB, étudiés dans les précédentes études du C.E.I.M.
- Nouveaux secteurs industriels prioritaires en 1978 : mines, textiles, industries chimiques, et sur les thèmes prévus dans le plan général de diffusion
- Politique de l'énergie et des matières premières
- Moyens et conditions de développement technologique
- Etude de conjoncture sur le développement d'un des secteurs prioritaires en 1977 et 1978 pour la diffusion des informations
- Mise au point sur la réglementation dans des pays étrangers intéressant l'un des aspects des secteurs industriels étudiés en 1977 et 1978

./...

POUR L'AMINISTRATION CENTRALE

REPONSES

- Domaines prioritaires en 1977 et 1978

Mêmes aspects que ceux possibles en 1977.

- Energie et matières premières

- . Statistiques de production et de consommation
- . Monographies (mise au point à caractère descriptif) sur des moyens de production d'énergie

- Sécurité (sur les aspects traités dans les secteurs prioritaires en 1977 et 1978)

- . Règlements de sécurité existants au MAGHREB
- . Références de normes existantes
- . Description de méthodes de contrôle de sécurité
- . Pollution air et eau : réglementations existantes dans certains pays étrangers.

./...

REPONSES (suite)ENTREPRISES- Domaines prioritaires en 1977 et 1978

- . Renseignements sur les entreprises
- . Mêmes aspects que ceux proposés pour l'administration
- . Description de procédés classiques de fabrication
- . Statistiques de production et de consommation

- Domaines prioritaires en 1977

- . Aide pour le choix de matériaux, matériels, matières premières
- . Bibliographie sur les procédés existants ou à l'étude
- . Renseignements sur la concurrence et les marchés
- . Statistiques de ventes

- Environnement de l'entreprise

- . Aide et encouragement de l'état aux investissements, au commerce...
- . Réglementation existante au MAGHREB (sécurité, nuisances...)
- . Assurances à l'exportation

- Energie - Matières premières

- . Tarifs énergie dans les pays du MAGHREB
- . Caractéristiques des sources d'énergie
- . Bibliographie intéressant des matières premières.

ORGANISMES DE DOCUMENTATION

Sur les mêmes sujets que ceux proposés pour les entreprises et l'administration centrale.

- Sur les thèmes ci-dessus des sujets de réponse

Orientation vers les sources d'information extérieures, pour les demandes entrant dans le cadre du programme de réponse, et sur lesquelles le centre n'a pas les moyens de répondre lui-même.

- Conditions de travail

- Environnement de l'entreprise

- Concurrence
exemple : installations existantes (pool des expériences).

./....

ADMINISTRATION CENTRALE

ET ENTREPRISES

DIFFUSION

PERIODIQUE

Sujet	Modalités de diffusion	DIFFUSION INDIVIDUELLE		REVUE		
		Notes	Monographies	Article	Rubrique régulière	
<ul style="list-style-type: none"> • Informations sur le développement des secteurs étudiés en 1977 & 1978 • Mise au point sur la réglementation dans certains pays étrangers • Séries statistiques intéressantes la vie de l'entreprise • Sur les secteurs étudiés en 1977 et 1978 <ul style="list-style-type: none"> - Etat d'une industrie (dans les pays du MAGHREB) - Etat d'un marché - Evaluation de la réglementation (dans les pays du MAGHREB) • Politique économique 		x				
			x	x		
				x	x	
				x	x	x
					x	

/...

5.3. COLLECTE DES SOURCES ET VOIES D'ENTREE DANS LE SYSTEME

La collecte concernera :

- La continuation de celle effectuée en 1977, tant en ce qui concerne les documents, que les organismes à identifier.

Il s'agira là "d'entretien" des fichiers et des collections constitués en 1977, sous réserve de modification apportées par l'expérience

- L'élargissement à de nouvelles sources, selon les suites données au projet de Banque, et le programme 1979 qui en résultera (il faut en effet, rappelons le, collecter au moins un an à l'avance les informations destinées aux travaux de diffusion).

En tout état de cause cette programmation ne serait possible que fin 1977.

5.4. COMMENTAIRES SUR LES TRAVAUX POSSIBLES DE DIFFUSION

- Les travaux à la demande de l'administration demeureront prioritaires. Outre leur but immédiat (servir un utilisateur privilégié), des travaux sont une source d'enrichissement pour l'équipe qui y travaille, et un moyen privilégié d'information pour le C.E.I.M., grâce aux enquêtes sur place, qu'ils nécessitent généralement.

- Réponses :

- . C'est sur ce plan qu'un effort particulier pourrait être fait pour les entreprises, ceci pour une double raison

* Etant donné la variété et des entreprises et de leurs besoins, l'on répond mieux à leurs préoccupations par des réponses sur mesure que par des études toutes faites.

* L'on remet à leur disposition les moyens d'information dont dispose le C.E.I.M., tels qu'ils sont, en les utilisant selon la demande, sans avoir à faire à l'avance un travail supplémentaire.

./...

- L'énumération des questions possibles est ici à double fin :
 - * montrer à l'administration, puis aux entreprises (afin de se faire connaître) ce que l'on peut faire.
 - * limiter et éviter le gaspillage dans le traitement de la documentation à l'entrée, en en fixant les limites.
- Des réponses seront données aux organismes de documentation avec lesquels le C.E.I.M. aura conclu des accords de coopération. Dans ce cas, le service de documentation sera considéré comme le représentant de l'organisme pour lequel il formule une demande. Les possibilités de réponse seront les mêmes que celles énumérées ci-dessus. Pour l'organisme de documentation, le C.E.I.M. présente un double avantage :
 - prolonger ou compléter les moyens d'information de cet organisme
 - lui servir d'interface avec ses utilisateurs, pour l'aider à diagnostiquer leur demande (c'est le cas par exemple de centres bibliographiques pluridisciplinaires).
- Orientation :
 - Démarrer, grâce qu fichier entreprises un "pool d'expériences" afin de mettre en relation des entreprises susceptibles de communiquer leur expériences (non confidentielles).
- Diffusion périodique :
 - Elle n'est programmée qu'en 1978 pour répondre à une décision de la direction du C.E.I.M. : éviter des actions à caractère publicitaire en 1977. Cependant, dans la mesure où cette orientation évoluerait, il serait possible d'envisager une diffusion périodique dès 1977.

./...

- . Etant donné le travail et le coût des produits de diffusion périodique, leur réalisation ne se justifie que dans la mesure où ils servent une valeur suffisante de destinataires (en nombre ou en importance).
- . Cependant, les destinataires visés dans la conception des produits à diffusion périodique étant encore en 1978 l'administration centrale, il conviendra dans le choix des thèmes de tenir compte, dans la mesure du possible, des entreprises, pour pouvoir des servir à travers l'administration.
- . Nous proposons deux possibilités de diffusion périodique :
 - * notes, monographies, diffusées telles quelles au fur et à mesure que le besoin se fait sentir
 - * revue à périodicité régulière.
- . Nous ne proposons pas de "surveillance" périodique de la littérature, que ce soit sous forme de "profils" (ou surveillance de la littérature propre à un besoin précis), ou que ce soit sous forme de bulletin bibliographique, pour les raisons suivantes :
 - * il s'agit là de produits d'information "semi-finis" qui par suite ne donnent pas satisfaction au personnel de l'administration et des entreprises.
 - * d'autres centres les proposent
 - * le fonds documentaire du C.E.I.M. n'est pas suffisamment important pour le justifier.
- . Les sujets proposés sont indicatifs ; Le choix dépendra et de la conjoncture, et des travaux effectués au C.E.I.M., mais portera sur le domaine défini par le programme.

6. PROGRAMME DE TRAVAIL A FAIRE ABOUTIR

AVANT LA TROISIEME PHASE DE LA MISSION EN DECEMBRE 1976

OBJET :

- La rédaction et la mise au point de l'étude de la Banque Maghrébine d'Information Industrielle. Le travail conformément à la décision du Directeur du C.E.I.M., sera réalisé sous la responsabilité de Monsieur SQALLI.
- Tester les possibilités de collecte des sources d'information prévues au programme de 1977, ainsi que les voies proposées pour l'entrée dans le système (1).

Pour répondre à ce double but, nous proposons le programme de travail suivant :

TACHES :

- Arrêter définitivement la liste des abonnements, proposés dans le programme 1977, et prendre les abonnements avant novembre 1976.
- Amorcer le recensement des organismes (autres que les centres de documentation) proposés au programme de 1977, en recensant un échantillonnage dans chaque catégorie, ceci pour pouvoir :
 - . tester la fiche des caractéristiques de l'organisme (cf. Annexe VI)
 - . identifier les difficultés à connaître et caractériser les organismes ainsi que les lacunes en répertoires, annuaires existants.

./...

- Regrouper en les récoltant auprès des experts, les catalogues de fournisseurs recensés à l'occasion d'études récentes.
- Entamer la collecte des rapports maghrébins.
- Terminer les dossiers en cours des Centres de documentation, et les fiches alphabétiques correspondantes selon les dispositions prévues.
- Relancer les centres qui n'ont pas répondu ainsi que les centres auprès desquels des précisions complémentaires sont nécessaires.
- Répartir les tâches, et arrêter celles de chaque membre du personnel devant participer au programme 77.
- Mettre en place le personnel et lui confier, à titre de test, des travaux pour les tâches qu'il devra assumer,
- Examen des documents à l'arrivée par le responsable du Centre de documentation pour :
 - indiquer sur chacun la voie d'entrée dans le système selon les indications du Guide de collecte et du programme 77.
- Faire circuler les documents vers les experts selon leurs responsabilités dans l'exploitation de la documentation. Suivre pour cela les modalités précisées dans la première phase de la mission : Annexe 7 du C.R. de mission.
 - . Confier la responsabilité de la circulation à une seule personne, chargée d'enregistrer, de faire circuler, de récupérer les documents.
- Démarrage de la constitution des fichiers alphabétiques d'organismes, des dossiers correspondants et de leur rangement. Confier toutes les tâches matérielles, y compris la frappe des lettres, les relances à une même personne. L'indexation pour l'entrée thématique étant assurée par Mr. SLAMA comme il le fait pour les ouvrages.

(I) La modalité de traitement des documents dans le système est dans le cadre de la mission de Mme BEAUCHET.

7 - CONCLUSION

Ma mission auprès du CEIM avait pour but, rappelons-le, de participer au développement du Centre de Documentation pour permettre la réalisation d'une banque maghrébine d'information industrielle.

Dans cet objectif, j'ai été chargée, en m'appuyant sur le potentiel du CEIM : de sélectionner les informations utiles, d'étudier et de mettre en place les moyens de collecte de ces informations, y compris l'accès aux réseaux internationaux d'information, d'étudier et si possible de réaliser les moyens de diffusion appropriés, enfin de former le personnel.

La première partie de ma mission a consisté :

- à faire l'inventaire des ressources disponibles au CEIM : documents collectés à l'extérieur - rapports d'études industrielles pour le Maghreb - informations sur les entreprises maghrébines - expérience et compétence du personnel sur l'information industrielle intéressant le Maghreb ;
- à montrer, à partir de cet examen, et grâce à la connaissance des experts du milieu industriel maghrébin, la possibilité de créer une banque maghrébine d'information industrielle à partir du capital d'informations et d'expériences existant au CEIM ;
- à souligner l'utilité de cette banque pour satisfaire aux besoins des différents organismes maghrébins concernés par l'information industrielle : entreprises, administrations, organismes de recherche... ;
- à montrer ce qui pourrait être réalisé avec les moyens existants.

Il s'est agi essentiellement d'une phase exploratoire.

Elle a permis à la Direction du CEIM de juger nécessaire :

- une étude précise de la banque maghrébine d'information industrielle ;
- sur la base de cette étude un programme de travail détaillé en 1977 et une esquisse de ce qui pourrait être fait en 1978.

En conséquence, la deuxième partie de ma mission a été, en travaillant en étroite coopération avec un expert du CEIM, avec le responsable de la documentation et bien entendu avec Madame BEAUCHET :

- de définir les objectifs de cette banque : les informations utiles qu'il lui était possible de collecter, les organismes maghrébins qu'elle pouvait servir et pour chacun la destination des informations qui pouvaient leur être fournies.

- d'identifier pour chacune des utilisations possibles :
 - . les types de sources à explorer pour donner la meilleure sécurité d'information. Nous entendons par sources, les documents (commercialisés et non commercialisés) et les organismes
 - . les moyens de diffusion les mieux appropriés ;
- de proposer en conséquence des moyens de collecte des informations à ces sources, étant entendu qu'il convient de collecter en priorité les informations maghrébines ;
- de donner l'esquisse d'un plan de réalisation montrant comment organiser et structurer en conséquence la Banque ;
- d'étudier en détail le programme 1977, de collecte des informations et d'exploitation en vue de diffusion ultérieure.

L'originalité de cette étude a été de concevoir la banque en fonction des utilisations possibles, compte tenu des possibilités du CEIM.

Elle a été aussi de la mener avec et pour ceux qui auront à réaliser et à faire fonctionner la banque projetée.

Le résultat est de mettre en évidence :

- la variété des utilisations possibles des informations qui peuvent être disponibles à la Banque ;
- la nécessité pour satisfaire un besoin de puiser à des sources nombreuses, variées et différentes selon la destination des informations ;
- dans cet ordre d'idée, la nécessité dans la majorité des cas d'associer sources orales et sources écrites ;
- la richesse du capital "Information" disponible du CEIM, qui fait de ce dernier le lieu privilégié d'une telle banque, et permet de l'utiliser dès 1977 pour l'étude de fiabilité.

La deuxième partie de ma mission a donc permis l'étude de la réalisation proprement dite de la banque.

Cependant pour pouvoir décider cette réalisation, et passer à la phase d'exécution si la décision est positive, il manque encore :

- de chiffrer les temps de travail des différentes opérations, pour évaluer les personnes nécessaires ou les opérations possibles ;
- de proposer et d'expliquer avec plus de détails et de précisions un programme de réalisation ;
- de préciser les avantages pour leur développement industriel que peuvent retirer chacun des pays de la zone Maghreb en disposant d'une telle banque ;

- de préciser les conditions nécessaires à la mise en route et à l'utilisation de la Banque ;
- de contrôler la capacité du personnel, et d'assurer un entraînement complémentaire si besoin est.

C'est là le programme que je propose pour la dernière phase de ma mission.

Cette mission sera alors terminée.

Le Conseil du CEIM aura ainsi la possibilité de juger en toute connaissance de l'opportunité et des conditions de création d'une telle banque. Le CEIM pourra démarrer et développer la banque pendant un an ou deux ans.

En fonction de l'expérience acquise et des résultats obtenus, le programme pourra être poursuivi ou réadapté. Il est possible alors qu'un nouveau concours extérieur soit utile pour étudier tant les nouveaux moyens à mettre en place (informatique en particulier) que les détails du programme de travail.

..

La banque maghrébine d'information proposée dans cette étude est conçue et organisée en accord avec les recommandations formulées en 1976 par :

- le groupe d'experts constitué à la demande du Secrétaire Général des Nations Unies pour définir les moyens de transfert des informations pour le transfert de la technologie ;
- le congrès international organisé par l'UNISIST, la Fédération Mondiale des Ingénieurs, la Fédération des Ingénieurs Arabes, sur les structures nationales et régionales à mettre en place pour le transfert des informations nécessaires au développement.

Dans les deux cas, l'objectif est le même :

- Donner aux pays en voie de développement les moyens d'informations nécessaires pour leur permettre de choisir en toute connaissance les technologies appropriées à leur développement.

Dans cet objectif, les recommandations sur lesquelles nous nous sommes appuyés sont les suivantes :

- Les informations étant un moyen d'aide au développement, sont nécessaires aux différents stades, et aux différents postes d'activité. C'est dire qu'elles servent à la prise de décision, aux recherches, aux réalisations, non seulement pour les entreprises, mais pour l'administration, les instituts... Il convient par suite de définir pour chacun de ces stades, et pour les postes étudiés, les informations à fournir : nous en avons fait la base de notre étude.
- Toutes les sources d'informations utiles aux objectifs définis sont à exploiter : c'est ce qui nous a amené à faire un recensement de sources écrites et de sources orales.

- L'objectif étant de transférer des connaissances, il est nécessaire de baser le transfert sur des contacts de personnes à personnes. C'est pourquoi le CEIM occupe une position favorable grâce à son équipe d'experts qui par son activité passée a été en relation directe avec les destinataires de la banque : entreprises et administrations maghrébines.
- Les besoins étant sélectifs, variables et spécifiques, et les informations utiles très dispersées, il est nécessaire de créer des mécanismes pour acheminer les informations utiles. Les mécanismes commencent auprès des utilisateurs, se transmettent à des mécanismes nationaux, qui eux-mêmes se transmettent à un mécanisme régional connecté à des mécanismes internationaux, suivant le même principe qu'un réseau téléphonique. La banque que nous proposons est essentiellement pour le Maghreb ce mécanisme régional. Elle s'appuie sur les moyens nationaux existants, et dispose de connections possibles à des sources et à des réseaux extérieurs au Maghreb.
- Une identification, et par suite un recensement des moyens nationaux et régionaux d'information est nécessaire au développement pour exploiter le potentiel de connaissances et d'expériences de la région ou du pays avant de faire appel à des moyens et à des sources étrangères. C'est pourquoi nous avons proposé de recenser en priorité les moyens d'information maghrébines. Le CEIM occupe pour ce but une position également privilégiée par les recensements dont il dispose : dossiers d'entreprises, enquêtes, études industrielles sur le Maghreb.
- Une coopération mutuelle et bi-latérale entre services d'information régionaux est à faciliter et développer. L'organisation que nous proposons basée sur le recensement des services et les relations avec les services aideront les intéressés dans cette coopération, selon leurs desiderata et leurs besoins.
- La liberté pour les utilisateurs de pouvoir choisir les sources d'information qu'ils désirent est à rechercher. Nous prévoyons à cet effet la diffusion de répertoire de sources d'information ainsi qu'un service d'aiguillage.

Ainsi, sur ces principes, nous proposons par la Banque un cadre d'échanges, basé sur des besoins réels (ceux que l'on connaît) et sur des moyens réels (ceux dont on dispose actuellement). Ce cadre est conçu pour évoluer selon les besoins de développement des pays du Maghreb, et selon les moyens possibles à exploiter dans ce but.

A. DAVID

A N N E X E S

- I - DEFINITION DE LA MISSION DE MADAME DAVID
- II - CONCLUSIONS DE LA PREMIERE PHASE DE LA MISSION RELATIVES A LA SELECTION ET A LA DIFFUSION DE L'INFORMATION INDUSTRIELLE
- III - PROGRAMME DE TRAVAIL PROPOSE A LA SUITE DE LA PREMIERE PHASE DE LA MISSION
- IV - GUIDE POUR LE CHOIX :
 - des documents à collecter au CEIM
 - de leur provenance
 - des niveaux de traitement des documents collectés
 - des moyens d'accès aux documents non collectés au CEIM
 - des organismes et spécialistes à identifier au CEIM
- V - PERIODIQUES A ACQUERIR EN 1977 (PROPOSITION)
CENTRES ET ORGANISMES DE DOCUMENTATION A IDENTIFIER EN 1977
- VI - MODELES DE FICHES POUR IDENTIFIER ET CARACTERISER LES ORGANISMES A RECENSER

DEFINITION DE LA MISSION DE MADAME DAVID

DESCRIPTION DE POSTE

- Poste : Expert en sélection et diffusion de l'information industrielle
- Durée de la mission : Quatre mois
- Date d'affectation : le plus tôt possible
- Lieu d'affectation : TANGER
- But du projet : Aider le Centre d'Etudes Industrielles du MAGHREB (C.E.I.M.) à développer son service de documentation et à perfectionner les cadres qui y sont employés
- Attributions : Dans le cadre des activités du C.E.I.M. et en collaboration avec les cadres de celui-ci, l'Expert sera chargé des tâches suivantes :
 - brancher le service de documentation du C.E.I.M. sur le système international mécanisé d'échange d'informations déjà en fonctionnement au B.I.T., à l'ONUDI, à l'OCDE et auprès de nombreuses autres organisations nationales et internationales,
 - organiser et mettre à jour, d'une façon permanente, la liste des réseaux d'information maghrébine d'une part (pour assurer l'approvisionnement et l'échange des renseignements techniques et économiques inter-maghrébins), et internationale d'autre part (afin d'obtenir des renseignements sur les activités industrielles ailleurs qu'au MAGHREB),
 - mettre en place un système d'approvisionnement d'informations provenant des organismes officiels et des entreprises industrielles maghrébines,
 - analyser et sélectionner les informations industrielles recueillies en vue de leur large diffusion à l'intention des autorités et des entreprises maghrébines,

- participer, en collaboration avec les experts du C.E.I.M. à la préparation des publications prévues pour l'année 1975. La participation de l'Expert se situe au niveau
 - de la sélection de l'information
 - du contenu des publications
 - et, éventuellement de leur présentation.

- organiser administrativement le service "Sélection et Diffusion de l'Information" et faire démarrer ses activités,

- former le personnel maghrébin.

- Formation et expérience requises : diplôme d'ingénieur industriel ou d'économiste avec complément de formation en documentation. L'Expert doit avoir une expérience dans l'administration des services de recherche, de sélection de l'information industrielle, de la rédaction et de l'édition des publications industrielles.

- Connaissances linguistiques : Français indispensable, connaissance de l'anglais souhaitable.

- Renseignements complémentaires : Dans le cadre du projet Fonds Spécial du Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD) les pays du MAGHREB reçoivent une assistance technique destinée à aider le Centre d'Etudes Industrielles du MAGHREB (C.E.I.M.) à réaliser son programme d'études technico-économique servant la coopération maghrébine et à former des cadres maghrébins. L'exécution de ce projet est confiée à l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI). L'aide fournie est destinée à établir et à renforcer des liens de coopération dans le domaine industriel entre les trois pays membres du MAGHREB.

Conformément aux attributions définies par ses statuts et avec l'assistance du PNUD, le C.E.I.M. est aussi chargé de :

- réunir toutes documentations industrielles, statistiques et technologiques, ainsi que des informations portant sur des travaux présentant un intérêt particulier pour les pays membres aux fins de constituer une banque maghrébine d'information. C'est ainsi qu'il dispose d'un fond de documentation constitué de :
 - cinq mille ouvrages de base environ,
 - différentes publications statistiques internationales et maghrébines,
 - des abonnements à plus de 250 revues techniques et économiques.

L'Expert sera donc chargé d'effectuer une publication sélective des informations industrielles disponibles au C.E.I.M.

CONCLUSIONS DE LA PREMIERE PHASE DE LA MISSION
RELATIVES A LA SELECTION ET A LA DIFFUSION
DE L'INFORMATION INDUSTRIELLE

Le CEIM dispose de moyens et de conditions particulièrement propices à la constitution d'une "Banque maghrébine d'informations industrielles", répondant aux besoins possibles dans cette première approche, du fait

- de la connaissance des besoins des entreprises du MAGHREB et des problèmes industriels maghrébins, grâce aux études effectuées et à l'expérience acquise par les experts,
- du potentiel actuel d'informations se trouvant au Centre, potentiel de haute valeur par la variété et la qualité des informations,
- de la grande bonne volonté et du désir tant des experts que de l'équipe de la documentation de travailler à sa réalisation,
- de la compétence des experts pour guider dans la sélection des informations, le diagnostic des besoins et la recherche des informations,
- de la possibilité d'effectuer des synthèses avec le concours des experts.

Cette banque est une des suites logiques des travaux actuels et permettrait, en satisfaisant un besoin impérieux pour le MAGHREB, de valoriser un investissement qui, autrement, risquerait d'être insuffisamment utilisé.

./...

Cependant :

- elle ne pourrait exister seule, sans que d'autres activités du CEIM ne viennent l'enrichir et l'alimenter, et en constituent le cadre et le support,
- nous ne savons pas actuellement quelle sera sa clientèle et l'importance des besoins à satisfaire.

Une étude plus précise de ces besoins sera nécessaire :

- Les moyens actuels ne constituent qu'un embryon, solide certes, mais très insuffisant. Il faudra non seulement les développer en fonction des besoins connus, mais en chiffrer les coûts d'implantation, de fonctionnement et de développement, et savoir qui en assurera les frais et selon quels critères.

Aussi, les éléments mis en place dans cette première phase et le programme à réaliser avant la seconde ont-ils un double but :

- servir d'expérience tant pour la définition des besoins que pour le choix des moyens,
- connaître et montrer d'ores et déjà, grâce à des réalisations concrètes, les possibilités actuelles du service documentation, le fonds étant réorganisé et le personnel entraîné.

C'est la raison pour laquelle nous avons proposé une durée de six mois à ce programme.

./...

C'est en fonction des résultats acquis que l'on :

- poursuivra, si besoin est, l'évaluation des besoins,
- développera l'approvisionnement en informations industrielles en provenance du MAGHREB,
- étudiera et proposera le branchement du CEIM sur le système international mécanisé des organisations internationales et sur d'autres réseaux,
- arrêtera les moyens de diffusion utiles et réalisables.

En tout état de cause, il sera nécessaire d'avoir des contacts tant avec les sources d'information maghrébines qu'avec les utilisateurs, ce qui impliquera des déplacements dans chacun des pays du MAGHREB.

PROGRAMME DE TRAVAIL PROPOSE
A LA SUITE DE LA PREMIERE PHASE DE LA MISSION

SELECTION DE L'INFORMATION INDUSTRIELLE

- Sources d'information

Suivre les indications données dans le compte-rendu de mission de Madame DAVID.

- Informations contenues dans les périodiques

Choisir, en s'aidant des experts, les articles susceptibles d'entrer en mémoire, afin de servir ultérieurement à des études de synthèse ou à répondre à des demandes de renseignements.

- Informations contenues dans les rapports

Pour chacun des rapports du CEIM, exploiter le contenu suivant le modèle donné et la méthode de travail indiqué (cf annexe VIII). Les rassembler en un document unique, sorte de mémoire des informations contenues dans l'ensemble des rapports.

- Organismes de documentation

Etablir un recensement et un fichier sur le modèle indiqué et selon les indications données en annexe VI.

- Informations collectées par les experts sur les entreprises

Suivre les indications données en annexe XIV.

DIFFUSION DE L'INFORMATION INDUSTRIELLE

- Diffusion sélective de l'information aux experts

- signaler régulièrement aux experts et au fur et à mesure de l'arrivée, les articles intéressant leur domaine d'intérêts (cf annexe VII)
- enregistrer sur un fichier spécial, et selon le modèle défini, les mouvements de circulation
- établir périodiquement la liste par thèmes des articles sélectionnés et l'adresser aux experts intéressés.

- Réponse aux demandes de renseignements

En faisant, si besoin est, appel aux experts quand la demande provient d'un organisme extérieur, suivre la méthodologie définie (annexe X) pour diagnostiquer le besoin, entreprendre la recherche, présenter les résultats.

- Liste de sources d'information

Selon les possibilités et les disponibilités, établir de telles listes pour les activités étudiées dans les plus récentes études : machines-outils, sous-traitance. S'aider du modèle proposé (annexe XIII).

GUIDE DE COLLECTE ET D'ENTREE

- DES DOCUMENTS A COLLECTER AU C.E.I.M.
- DE LEUR PROVENANCE
- DES NIVEAUX DE TRAITEMENT DES DOCUMENTS COLLECTES
- DES MOYENS D'ACCES AUX DOCUMENTS NON COLLECTES AU C.E.I.M.
- DES ORGANISMES ET SPECIALISTES A IDENTIFIER AU C.E.I.M.

DOCUMENTS A COLLECTER AU C.E.I.M.

MOYENS D'ACCES AUX
DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES

TYPES	OBJET	PROVENANCE		TRAITEMENT AU C.E.I.M.
		ZONE	ORGANISME (émetteur ou indicateur)	
OUVRAGES	<ul style="list-style-type: none"> . Documents de base sur un ou plusieurs thèmes du schéma 	Arabe	Editeurs Centres de documentation	<ul style="list-style-type: none"> . Listes acquisitions . Bibliothèques . Centres de documentation . Bibliographies spécialisées
MANUELS		Française Anglaise	documentations spécialisés	
PERIODIQUES (8)	<ul style="list-style-type: none"> . Sur les divers thèmes du schéma 	Maghreb	Editeurs Entreprises (Banques)	<ul style="list-style-type: none"> . - Selecto (2) . - Collections
	<ul style="list-style-type: none"> . Périodiques de base sur : <ul style="list-style-type: none"> -les secteurs prioritaires -Politique énergie Matières premières -Commerce 	France Canada U.S.A. Gde.Bret.	Editeurs Offices Centres de recherche	<ul style="list-style-type: none"> . - Selecto (2) . - Collections

<p>SERIES STATISTIQUES</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Secteur industriel . Vie de l'entreprise . Production . Consommation . Commerce 	<ul style="list-style-type: none"> -Maghreb -Pays Arabes -OCDE -CEE -ONU 	<p>Ministères Offices IDCAS OCDE CEE CEA</p>	<p>Selecto (5) Collections (5)</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Ministères . Ambassades des pays concernés
<p>SERIES STATISTIQUES</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Secteur industriel . Condition trav. . Sécurité . Fusions . Intégrations . Aides financières . Commerce 	<p>-Maghreb</p>	<p>Ministères Imprimeries Nationales</p>	<p>Selecto (2) Collection Dossiers</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Tables matières JO. étrangers . Ambassades . Ouvrages réglementation . Ambassades pays concernés . Organisations internationales concernées B.I.T. - Emploi ...
<p>NORMES</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Secteurs prioritaires -Matériels -Procédés -Matériaux 	<p>-Maroc (7) -France</p>	<p>Office normalisation Annuaire nation.Collection</p>	<p>Office normalisation Annuaire nation.Collection</p>	<ul style="list-style-type: none"> . ISO.

<p>BREVETS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Secteurs prioritaires - Technologie - Matériaux - Appareils 		<ul style="list-style-type: none"> • Office de propriété industrielle des pays • Organisation mondiale pour la propriété intellectuelle (WIPO).
<p>CONGRES SEMINAIRES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Secteurs prioritaires • Développement technologique • Industrialisation • Transfert technologique • Energie • Matières premières 	<p>Périodiques Presse</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Maghreb - Pays Arabes - CEA (3) CEE (3)
<p>CATALOGUES DE FOURNISSEURS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Secteurs prioritaires • Matériaux 	<p>Fournisseurs Annuaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Dossiers - Thématique
			<ul style="list-style-type: none"> • Bulletins • Abstracts • Bibliothèques spécialisées
			<ul style="list-style-type: none"> • Annuaire : KOMPASS • Fédérations KOMPASS • Ambassades : services commerciaux.

<p>TRAVAUX DE RECHERCHE (en cours)</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Secteurs prioritaires . Transfert technique . Transfert industriel <p style="text-align: right;">-Maghreb -USA -Autres</p>	<p>Instituts de recherches (Universitaires autres).</p>	<p>Dossiers - Thématiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> . NTIS (travaux américains) . Répertoires - Laboratoires et Instituts de recherche.
<p>ETUDES RAPPORTS (3) ext. au CEIM</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Secteurs prioritaires . Sous traitance . Politique énergie M.P. . Développement technologique . Facteurs de développement industriel. <p style="text-align: right;">-Maghreb (3)</p>	<p>Instituts de recherches maghrébines Centres nationaux de documentation Offices maghrébines Ministères ind. pays Maghreb. ONUJDI CEA PNUD</p>	<p>Selecto</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Centre national documentation pays du Maghreb . NTIS (USA) . IDCAS (Pays Arabes) . CORE (PNUD et Agences des Nations Unies) . ONUJDI . DEVSIS
<p>ETUDES CEIM</p>	<p style="text-align: right;">-Maghreb</p>	<p>CEIM</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Selecto - Condensés avec index alphabétique des matières 	

NOTES DU CEIM		- Maghreb	C.E.I.M.	- Selecto(4) - Collection	
PLANS DE DEVELOPPEMENT		- Pays du Maghreb	Direction du plan dans les pays concernés	- Selecto(2) - Thématique	. Direction du plan (par les services de documentation s'ils existent).
NOMENCLATURES	. Secteurs prioritaires . Ensemble des activités industrielles	- Maghreb - Pays Arabes - France - Internatio- nales	Service de documentation spécialisé	- Thématique	Services de documentation spécialisés

- (1) A rechercher en fonction de besoins particuliers
- (2) Pour les secteurs en priorité sur le programme
- (3) Ou concernant les problèmes industriels au Maghreb
- (4) Pour celles contenant des informations utiles.
- (5) Uniquement les séries annuelles, les publications mensuelles étant classées en collections
- (6) La constitution de dossiers répondra à des besoins prioritaires
- (7) Ainsi que les autres pays du Maghreb qui sortiront des normes
- (8) Un guide de collecte des périodiques a été établi au cours de la première partie de ma mission (cf. annexe I du compte-rendu de cette mission).

ORGANISMES A RECENSER AU C.E.I.M.

MOYENS D'IDENTIFICATION

D'ORGANISMES NON RECENCES

TYPES	ACTIVITE	LOCALISATION	IDENTIFICATION	
MINISTRES	<ul style="list-style-type: none"> - Industrie : - Plan - Travail - Aff. Eco. et statistiques - Commerce - Travaux Publiques 	<p>Maghreb *</p> <p>Autres Pays(I)</p>	<p>Fichier C.E.M.I.</p> <p>"</p>	<p>C.E.I.M. (4) Annuaire des pays</p> <p>Annuaire administratifs des pays</p>
ENTREPRISES	<ul style="list-style-type: none"> - Secteurs retenus en priorité - Autres secteurs 	<p>Maghreb *</p> <p>Autres pays (I)</p>	<p>Fichier C.E.I.M.</p> <p>Dossiers</p>	<p>Kompass du Maroc</p> <p>Annuaire industriels</p> <p>Syndicats professionnels</p> <p>Enquêtes CEIM</p> <p>KOMPASS</p> <p>Annuaire industriels</p> <p>Ambassades</p>

	Différents aspects information	Maghreb *	Fichier C.E.I.M.	Ministères industrie des pays
OFFICES	<ul style="list-style-type: none"> - Normes - Secteurs retenus en priorité - Energie - Commerce - Statistiques 	Pays Arabes CEE (2)	Fichier	Annuaire administratifs des pays
FEDERATIONS SYNDICATS	<ul style="list-style-type: none"> - Secteurs retenus en priorité - Autres secteurs 	Maghreb * Pays Arabes CEE Autres Pays (I)	Fichier CEIM	Experts du CEIM Annuaire industriels Ambassades
LABORATOIRES INSTITUTS et CENTRES DE RECHERCHE	<ul style="list-style-type: none"> - Secteurs retenus en priorité - Energie - H.P. - Commerce 	Maghreb * France (I) Canada (I) Autres Pays(I)	Fichier CEIM	Ambassades Centres de documentation spécialisés Comités Nationaux pour l'UNESCO Universités C.E.I.M.(4) Annuaire ANRT(5) Répertoire des laboratoires.

<p>BUREAUX D'ETUDES</p>	<ul style="list-style-type: none"> - sujets étudiés par le CEIM - Secteurs retenus en priorité - Etudes industrielles 	<p>Maghreb *(3) France Europe Ouest</p>	<p>fichier CEIM</p>	<p>CEIM (4) Annuaire du Groupement international des bureaux d'études.</p>
<p>INGENIEURS CONSEILS</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sujets étudiés par le CEIM - Développement technologique industriel - Secteurs retenus en priorité 	<p>Maghreb *(3) Pays en Développement</p>	<p>fichier CEIM</p>	<p>CEIM (4) Associations ingénieur dans les pays concernés. ONUUDI</p>
<p>CHERCHEURS</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développement technologique - Secteurs retenus en priorité - Economie et Sciences Sociales 	<p>Maghreb *(3) Maghreb (3) Autres Pays (1)</p>	<p>Fichier CEIM</p>	<p>CEIM (4) Annuaire Bibliographies spécialisées Instituts de Recherche Universités</p>

<p>ORGANISATIONS INTERNATIONALES.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développement industriel - Travail - Transfert information 	<p>Maghreb * Pays Arabes * Nations Unies * COMECOM</p>	<p>Fichier Centre Doc</p>	<p>CEIM (4) Répertoires des organisations internationales. CEA (Tanger)</p>
<p>ORGANISMES ET</p>	<p>- Différents aspects information industrielle</p>	<p>Maghreb *</p>	<p>Fichier Centres Doc</p>	<p>Répertoires et recensements dans les pays concernés. CEIM (4)</p>
<p>SYSTEMES DE DOCUMENTATION</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Secteurs retenus en priorité - Pluridisciplinaire Nationale 	<p>France Canada G. Bretagne Autres Pays (I)</p>	<p>Fichier Centres Doc</p>	<p>Répertoires et recensements dans les pays concernés CEIM (2)</p>
	<p>- Autres secteurs du schéma</p>	<p>France (I) Autres Pays (I)</p>	<p>Fichier Centres Doc</p>	<p>Répertoires et recensements nationaux. FID (6) OCDE UNESCO</p>

* Recensement systématique à effectuer en priorité

- (1) Selon des besoins connus
- (2) CEE : Commission Economique pour l'Afrique
- (3) ou ayant effectué des études pour le Maghreb sur les thèmes retenus
- (4) Recueillir la connaissance ou l'expérience du CEIM sur les bureaux d'études ou les ingénieurs conseils, avec lesquels ils ont travaillé ou sur lesquels ils ont de l'expérience.
- (5) ANRT : Association Nationale de la Recherche Technique
IOI, Avenue Raymond Poincaré - 75116 Paris.
- (6) FID : Fédération Internationale de Documentation.

I - PERIODIQUES A ACQUERIR EN 1977 (PROPOSITION)

II - CENTRES ET ORGANISMES DE DOCUMENTATION A IDENTIFIER EN 1977

PROPOSITION DE PERIODIQUES A ACQUERIR EN 1977

A - PERIODIQUES EDITES AU MAGHREB

PLURIDISCIPLINAIRE

- Bulletin du C.P.C.M. (Comité Permanent Consultatif du MAGHREB)
- ALGERIE & DEVELOPPEMENT
Ministère de l'Information et de la Culture
Direction de l'Information. ALGER
- BULLETIN DES INGENIEURS DU MAROC
Groupement des Ingénieurs du MAROC - CASABLANCA
- MAROC D'AUJOURD'HUI
Magazine d'actualité économique, sociale et culturelle - AICHA - RABAT
- PRO. C. REVUE MAGHREBINE TRIMESTRIELLE CULTURELLE & SCIENTIFIQUE
9, rue Oulad Ziane, Aviation, RABAT
- REVOLUTION AFRICAINE - ALGERIE.

COMMERCE - INDUSTRIE

- BANQUE CENTRALE DE TUNISIE - Bulletin
Banque Centrale de TUNISIE - TUNIS
- CHAMBRE FRANCAISE DU COMMERCE & D'INDUSTRIE
MAROC - Revue et supplément
- CREDIT DU MAROC - RAPPORT D'ACTIVITE
Crédit du MAROC - CASABLANCA
- MAROC - MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DE LA MARINE
MARCHANDE - Note de Documentation

Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Mines et de la Marine
Marchande - RABAT.
- MAROC - VALEUR DES PRODUCTIONS, DES EXPORTATIONS & DES VENTES LOCALES
MINIERES

Direction des Mines & de la Géologie - RABAT
- SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE - Rapport activité
Société Tunisienne de Banque - TUNIS
- STATISTIQUES DU COMMERCE EXTERIEUR DE LA TUNISIE
Institut National de la Statistique - TUNIS

ECONOMIE - DROIT

- AGADIR - PROVINCE - BULLETIN ECONOMIQUE ET SOCIAL
Ministère de l'Intérieur - Province d'AGADIR - AGADIR

./...

- ETUDE ECONOMIQUE - NOTE MENSUELLE DE CONJONCTURE
Banque du MAROC - CASABLANCA
- SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE - EXERCICE FISCAL YEAR...
Société Tunisienne de Banque - TUNIS
- SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE - INFORMATIONS ECONOMIQUES
Société Tunisienne de Banque - TUNIS
- TUNISIE - AL-RAID AL-RASMI - JOURNAL DE LA REPUBLIQUE TUNISIENNE
Imprimerie Officielle - TUNIS
- VIE INDUSTRIELLE & AGRICOLE
AHMED ZAGHARI - CASABLANCA

GESTION - ORGANISATION

- ASSOCIATION DES LAUREATS DE L'EMA
Bulletin de liaison
Ecole Marocaine d'Administration - RABAT
- BULLETIN DU C.M.E.R.A.
Centre Maghrébin d'Etudes et de Recherches - ALGER

INDUSTRIE ALIMENTAIRE ET AGRICOLE

- COMAP - BULLETIN D'INFORMATION
Comité Maghrébin des Agrumes et Primeurs
- SUCRERIE MAGHREBINE
Association Professionnelle Sucrière - CASABLANCA

./...

PETROLE

- MAROC - ACTIVITES DU SECTEUR PETROLIER

Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Mines et de la Marine Marchande
Direction des Mines et de la Géologie - RABAT

- PRODUITS PETROLIERS AU MAROC

Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Mines et de la Marine Marchande-
RABAT

STATISTIQUES

- ALGERIE - CARTOGRAPHIE & STATISTIQUES - Bulletin de liaison

Direction Générale du Plan et des Etudes Economiques

- NATIONS-UNIES - COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Annuaire statistique - Comptabilité Nationale

Commission Economique pour l'AFRIQUE - ADDIS ABEBA

TOURISME

- CREDIT IMMOBILIER & HOTELIER

Rapport d'activité

Crédit Immobilier & Hôtelier - CASABLANCA

- TUNISIE - LE TOURISME EN CHIFFRES

./...

B - PERIODIQUES FRANCOPHONES

RELATIFS AUX SECTEURS PRIORITAIRES EN 1977 ET EN 1978

- Informations chimie
- Composants mécaniques et électriques
- Industries mécaniques
- Machine-Outil
-
- Mines et Métallurgie

ASPECTS PLURIDISCIPLINAIRES

- Génie Industriel
- Industrialisation et Productivité (ONU/CI)
- Revue Générale Africaine des Travaux Publics, de l'Industrie et des Mines
- Usine Nouvelle
- Industries et Travaux Outre-Mer
- Marchés Tropicaux et Méditerranéens.

II - CENTRES ET ORGANISMES DE DOCUMENTATION A IDENTIFIER AU CEIM EN 1977

- Relancer les centres figurant sur la liste établie en décembre 1975, et qui n'ont pas encore répondu au questionnaire.

TUNISIE

Réclamer à Monsieur MILED (40, rue de Ghana-TUNIS) les renseignements recueillis par l'association des ingénieurs tunisiens. Une demande lui a été faite en août 1976.

ALGERIE

Demander à Mademoiselle CHABAT, chef du service documentation de l'INPED à BOU-MERDES, la liste des centres de documentation algériens.

Enquête auprès de Monsieur LARIBI, Directeur du centre d'information scientifique et technique et des transferts technologiques, B.P. n° 315 - ALGER-GARE.

MAROC

Compléter la liste et les dossiers existants en recensant les organismes suivants :

- Office Chéridien des Phosphates
- Banque Marocaine du Commerce Extérieur à CASABLANCA (par l'intermédiaire de Monsieur BANTAHILA)
- Bibliothèque de la BNDE (Banque Nationale pour le Développement Economique)
- Bibliothèque de la Direction de la Statistique

./...

RESEAUX INTERNATIONAUX : Les réseaux susceptibles d'intéresser le C.E.I.M. sont les suivants :

O N U D I

Les connections sont établies (se rapporter au dossier)

D E V S I S

est un système de recensement sur ordinateurs et de tri par sujet des rapports des organisations des Nations Unies, essentiellement actuellement, ceux financés par le PNUD, un accord est à passer avec DEVSIS (voir le PNUD à RABAT) pour recevoir systématiquement les rapports concernant le MAGHREB dans le domaine d'intérêt de la banque.

I D C A S

- Le CEIM reçoit les documents
- Des échanges de vue avec le responsable de la documentation, Madame ZAHAWI, seraient judicieux, tant pour connaître les projets de l'IDCAS, que pour fixer les possibilités et les limites d'une éventuelle coopération
- Demander à l'IDCAS la liste des centres régionaux spécialisés qu'il a créés.

S D S / R E C O N

Il s'agit là d'un ensemble de fichiers d'origine anglaise, française (énergie), américaine à caractère scientifique et technique, dont une partie intéresse les secteurs prioritaires en 1977 et 1978 : Métallurgie, Chimie, Mines, ainsi que les rapports du Gouvernement américain. Plus de 5 millions de références sont accessibles. Une connexion à ces fichiers existe au MAROC au Centre National de Documentation. J'ai eu l'occasion de les tester pour des questions posées par les spécialistes du CEIM. Les fichiers présentent un intérêt certain pour le CEIM.

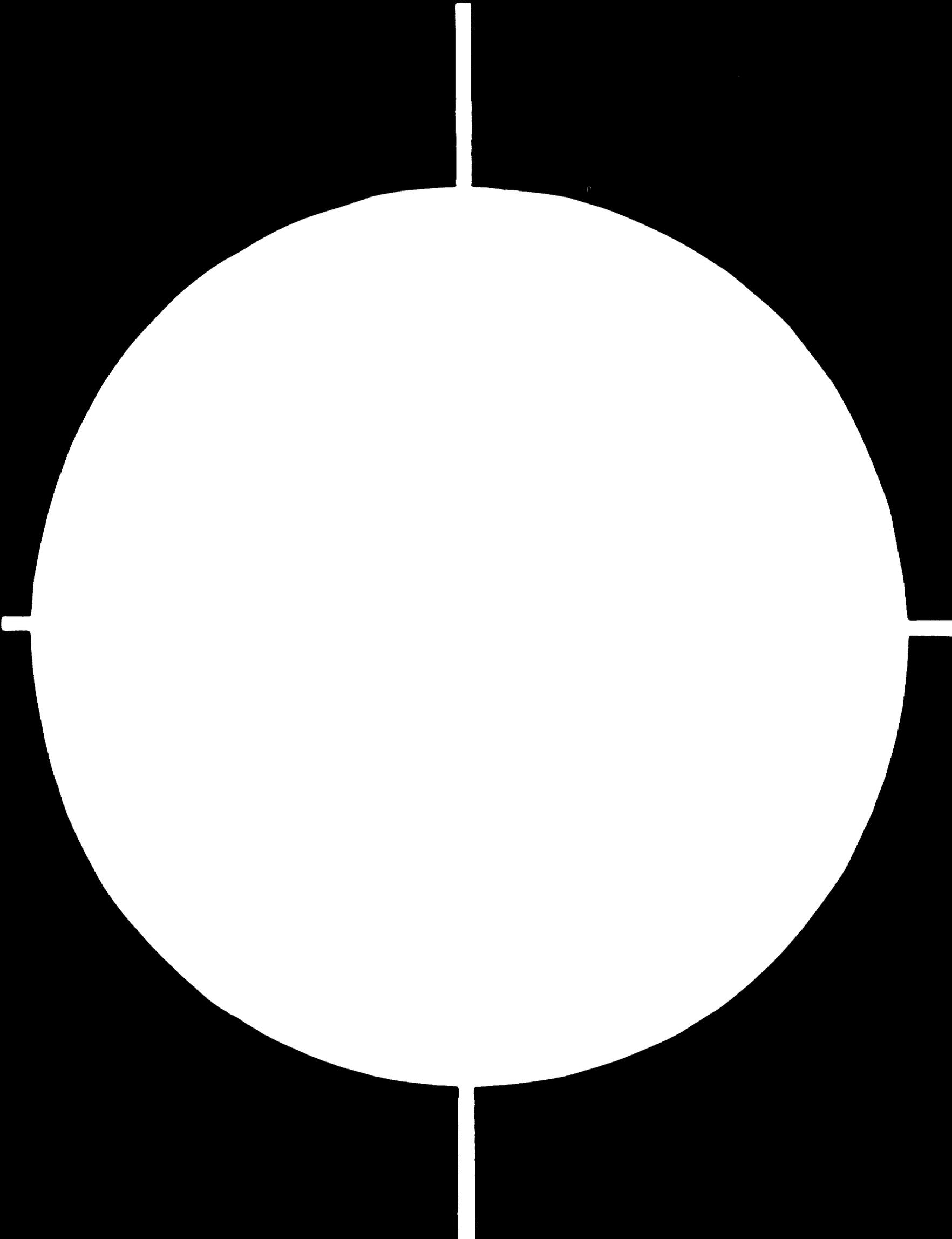
./...

C-137

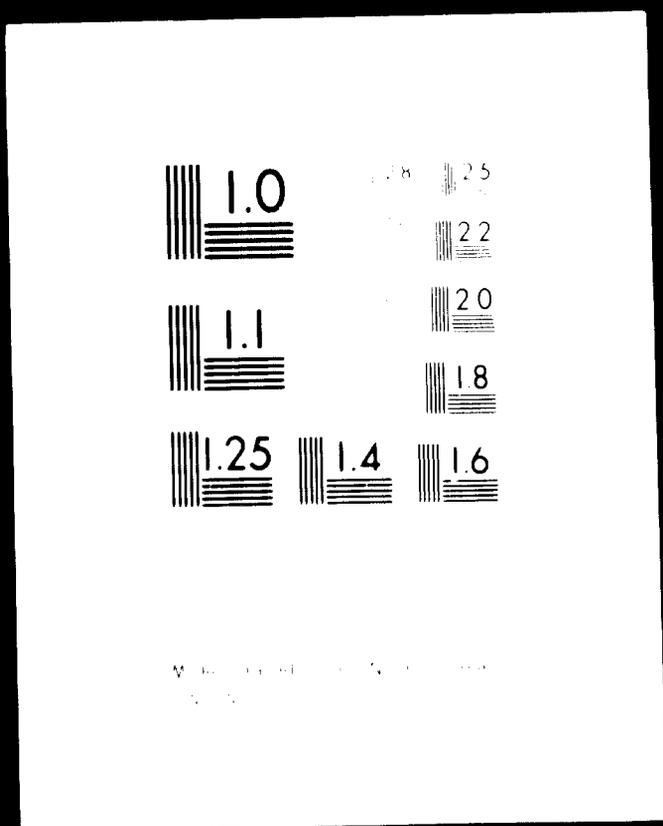


83.06.30

AD 84.04



2 OF 2



24 x F

Il serait très efficace du simple point de vue pratique, que des échanges d'expériences s'établissent entre le CEIM et le CND.

Il serait prématuré d'envisagé des rapports avec d'autres réseaux internationaux, d'une part parce que l'on ne connaît pas la nature de l'évolution du CEIM, d'autre part parce que ces réseaux évoluent, ou ne sont pas encore tout à fait opérationnels, c'est le cas par exemple de SPINES (1) et de CORE (1).

(1) Se reporter au dossier constitué sur ces systèmes au service de documentation.

MODELES DE FICHES

POUR IDENTIFIER ET CARACTERISER LES ORGANISMES A RECENSER

I - CENTRES DE DOCUMENTATION

II - ENTREPRISES

III - AUTRES :

MINISTERES
OFFICES
FEDERATION
SYNDICATS
INGENIEURS-CONSEILS
BUREAUX D'ETUDES
LABORATOIRES
INSTITUTS DE RECHERCHE

MODELE DE FICHE D'IDENTIFICATION DES CENTRES DE DOCUMENTATION

FACE

ENTREPRISE	SIGLE
ADRESSE : TEL. : RESPONSABLE : OBJECTIFS : DOMAINE ET CHAMPS D'INTERET :	MOTS MATIERES :
ACCORD DE COOPERATION AVEC LE C.E.I.M. :	T.S.V.P.

DOS

DOCUMENTATION		ACTIVITES / SERVICES	PUBLICATIONS	Pr.
Ouvrages	bleu	publications		
Périodiques	rouge	S.D.I.		
Brevets	vert	prêts		
Rapports	jaune	photocopies		
Congrès	vit	synthèses/études : rapports		
Normes	blanc	réponses questions		
Textes réglementaires	noir			
Autres	rosé	autres		

PROJET DE FICHE POUR LE FICHIER "ENTREPRISES"

FACE

<p><u>ENTREPRISE</u></p>	<p>SIGLE</p>
<p>ADRESSE :</p> <p>.....</p> <p>PERSONNES AVEC LESQUELLES LE CEIM EST EN RELATION :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>EQUIPEMENT (I) :</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p>MOTS - MATIERES</p>

DOS

ANNEES	EFFECTIF		C. A.	MATIERES PREMIERES	PRODUITS FABRIQUES
	Cadres	Autres			
(I) 1974	x		x		x

(I) Cocher les cases sur lesquelles des renseignements existent dans le dossier.

BUREAUX D'ETUDE

- Nom
- Adresse

(1) Thématique

(1) Personnes en relation avec le CEIM

- Organismes de dépendance ou affiliation
- (1) v. Expérience du CEIM sur le bureau d'étude

- Références d'étude au Maghreb

- Moyens de travail.

- Moyens d'information

Publications

(1) reçues au CEIM

Centre de documentation

(1) fiche Centre CEIM

(1) Partie à remplir par le CEIM.

MINISTERES

- Nom
- Adresse
- Directions :

(1) Personnes en relation
avec le C.E.I.M

. Moyens d'information :

- Services de renseignements
- Publications
- Service de documentation

(1) Fiche CEIM

. Moyens d'étude ou d'action

- Direction "Etudes"
- Bureau d'étude
- Office

(1) Fiche CEIM

(1) Fiche CEIM

(1) . Coopération avec le CEIM

(1) Thématique

(1) Partie à remplir par le CEIM.

OFFICES

- Nom
- Adresse

(1) Personnes en relation avec le CEIM

. Moyens d'information

- Publications
- Services de documentation

(1) Fiche CEIM

. Moyens d'étude

. Moyens d'actions et d'aide aux entreprises

(1) . Coopération avec le CEIM.

(1) Partie à remplir par le CEIM.

(1) Thématique

FEDERATIONS
SYNDICATS

- Nom

- Adresse

(1) Thématique

(1) Personnes en relation avec le CEIM

. Entreprises représentées

Activité:

Zone

Importance

. Moyens d'information et d'étude

Laboratoire (1) Fiche CEIM

Publications

Centre de documentation
(1) Fiche CEIM

. Etudes et activités

(1) . Coopération avec le CEIM

(1) Partie à remplir par le CEIM.

INGENIEURS CONSEILS
EXPERTS
SPECIALISTES
CHERCHEURS

- Nom

- Adresse

(1) En relation au CEIM

avec :

(1) A travaillé au CEIM

Sur :

- Organisme d'appartenance

- Spécialistes

- Références au Maghreb.

(1) Thématique

(1) A remplir par le CEIM.

LABORATOIRES INSTITUTS
DE RECHERCHE

- Nom
- Adresse

(1) Thématique

(1) Personnes en relation avec le CEIM

. Organisme de dépendance

(1) Fiche CEIM

. Rôle

	<u>but</u>	<u>Objet</u>
Contrôle	<input type="checkbox"/>	
Etudes	<input type="checkbox"/>	
Recherche	<input type="checkbox"/>	

. Moyens de travail
voir dossier

. Utilisateurs servis

. Moyens d'information

(1) Publications... au CEIM

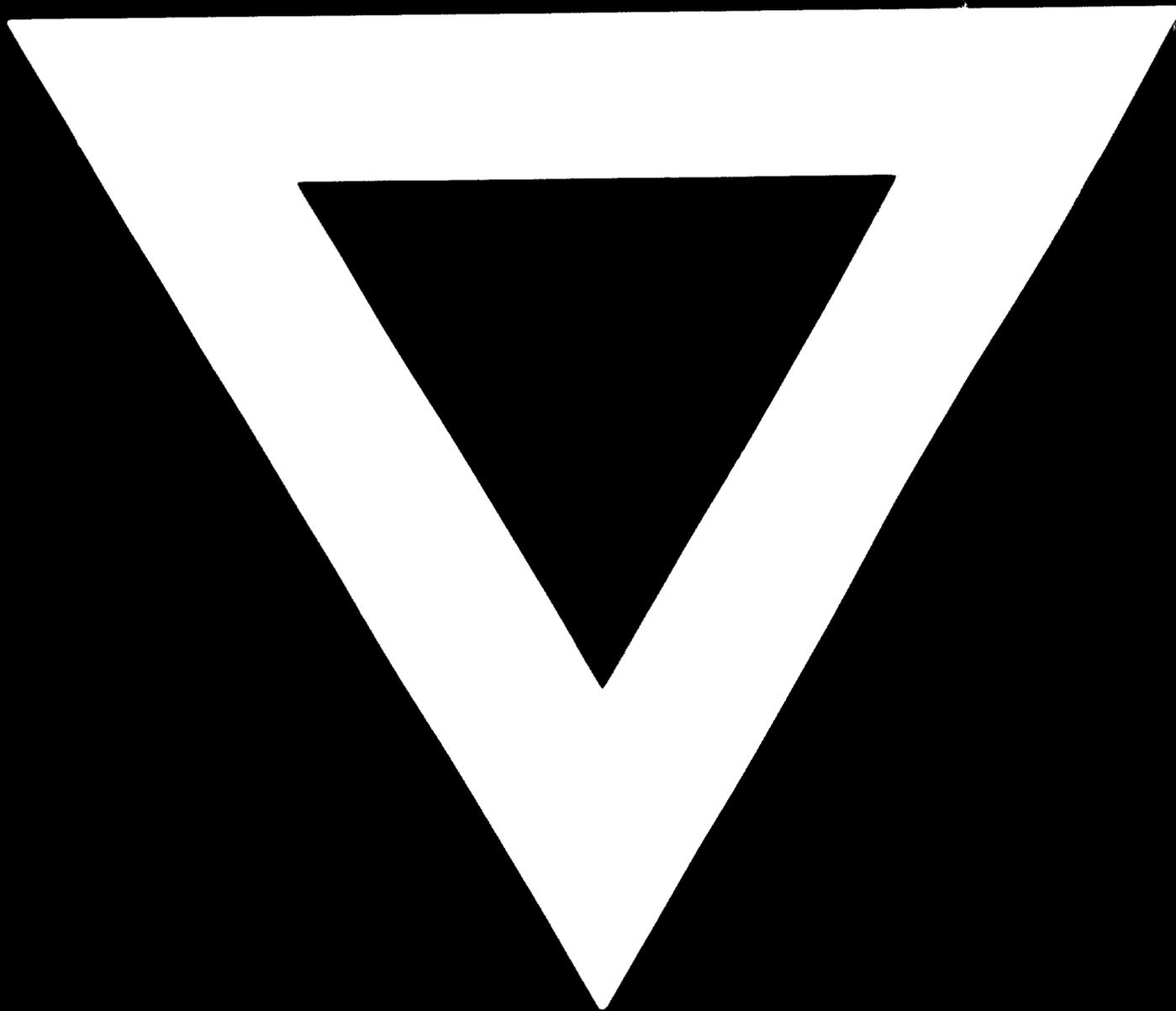
(1) Centres doc. Fiche CEIM

(1) . Coopération avec le CEIM.

(1) Partie à remplir par le CEIM.



C-137



83.06.30

AD 84.04